



UNIVERSITÉ  
**LAVAL**

FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES

**Le quartier Saint-Roch vu par ceux qui y travaillent:**

**Pratiques de consommation et représentations.**

Rapport de recherche  
présenté à madame Françoise Roy

Sous la direction de madame Madeleine Pastinelli et  
sous la supervision de madame Annick Fortier

Par  
Marie-France Harvey et  
Espérance Nizeyimana  
Étudiantes au Département de sociologie de l'Université Laval

Avril 2007

## FAITS SAILLANTS

- Depuis les années 1990, le quartier Saint-Roch a été témoin de nombreux changements dû à sa revitalisation. Celui-ci a vu le nombre de ses travailleurs augmenter de façon considérable. Dans le cadre du plan directeur du quartier Saint-Roch, le conseil d'arrondissement de La Cité (Ville de Québec) souhaite mieux connaître les perceptions de ces travailleurs à l'égard du quartier ainsi que leurs pratiques de consommation à l'intérieur de celui-ci.
- Notre question de recherche est la suivante : Quelles sont les représentations des travailleurs du quartier Saint-Roch et quelles y sont leurs pratiques de consommation? Nous avons fait l'hypothèse que les travailleurs du quartier Saint-Roch ne se représentent pas le quartier comme étant un lieu auquel ils appartiennent (un milieu auquel ils s'identifient), ce qui explique pourquoi ils ne sont pas portés à y consommer.
- Sept groupes de discussion regroupant un total de trente-huit répondants ont été réalisés. Des questionnaires ont été distribués à ces mêmes répondants.
- Trois types idéaux de travailleurs ont été identifiés en fonction du rapport qu'ils entretiennent avec le quartier : le type *anxieux*, le type *urbain* et le type *critique*.
- La classe sociale des travailleurs joue un rôle important dans les représentations, ce qui en retour influence les pratiques de consommation. L'âge ne semble pas influencer ces représentations.
- La localisation du lieu de travail semble influencer les représentations sociales des travailleurs et, par conséquent, leurs pratiques de consommation.
- Le quartier se divise en deux zones en ce qui concerne les pratiques de consommation des travailleurs. Plusieurs limitent leur fréquentation à la partie Est de la rue St-Joseph tandis que d'autres au contraire ne fréquentent que sa partie Ouest.
- Tous ne se reconnaissent pas à travers la gamme de commerces nouvellement implantée sur la rue St-Joseph (partie Est). Celle-ci leur semble mal adaptée aux besoins de la classe moyenne et offrir des produits trop dispendieux.
- La partie Est de la rue St-Joseph et le Jardin St-Roch constituent les endroits les plus appréciés des travailleurs du fait qu'ils sont « agréables », « sécuritaires » et esthétiques.

## Remerciements

La réalisation de la présente recherche repose sur la collaboration de plusieurs personnes qui, par le partage de leurs connaissances et de leurs conseils, ont accepté de nous consacrer un temps précieux.

Merci à madame Madeleine Pastinelli, professeure au département de sociologie de l'Université Laval, pour votre encadrement instructif et vos conseils judicieux. Vous avez su nous éclairer sur une base constante et ce, tout au long de l'enquête. Merci à madame Annick Mercier, assistante au cours *Laboratoire de recherche en sociologie*, pour nous avoir consacré beaucoup de temps, notamment par les nombreuses rencontres que vous nous avez accordées et pour le nombre considérable de corrections que vous avez apportées à ce rapport d'enquête. Merci à vous deux sans qui les objectifs de ce rapport n'auraient pu être atteints.

Merci à monsieur Simon Langlois, professeur au département de sociologie de l'Université Laval, de nous avoir apporté de l'aide concernant les connaissances théoriques au sujet de cette étude.

Nous remercions également monsieur Guy Dorval, de la Corporation de développement économique et communautaire (CDÉC), qui nous a fourni de la documentation et qui nous a ainsi permis de faire la lumière sur le contexte de cette étude.

Nous tenons aussi à souligner la participation des travailleurs du quartier St-Roch qui ont accepté de nous accorder un peu de leur temps et de répondre à nos questions.

Finalement, un merci spécial aux membres de notre entourage pour nous avoir encouragés tout au long de l'année.

## Résumé de l'enquête

Au cours des dernières années, le quartier St-Roch a fait l'objet d'une revitalisation qui a eu pour effet de redonner au quartier son importance économique et, par conséquent, sa vocation de centre-ville. Le nombre de travailleurs ayant considérablement augmenté depuis, le conseil d'arrondissement de La Cité (Ville de Québec) a voulu savoir quelles sont leurs perceptions du quartier et quelles y sont leurs pratiques de consommation. La présente étude a donc été réalisée dans le but de connaître ces éléments centraux du rapport que les travailleurs entretiennent avec le quartier.

Afin de mieux connaître les représentations qu'ont les travailleurs du quartier St-Roch et la manière dont celles-ci s'articulent à leurs pratiques de consommation, nous avons réalisé sept groupes de discussion et distribué trente-huit questionnaires auprès des travailleurs œuvrant dans les secteurs de l'administration publique, des nouvelles technologies et du commerce.

La mixité sociale constitue une caractéristique particulière des centres-villes, mais tous ne portent pas le même regard sur cette diversité et sur le contact qu'elle suppose avec les gens appartenant à d'autres catégories sociales que la leur, notamment avec des personnes appartenant aux classes sociales les plus défavorisées. Par conséquent, la perception des travailleurs à l'égard de certains éléments du quartier (les secteurs les plus appréciés et les secteurs les moins appréciés) est largement influencée par leur localisation : il semble que plusieurs travailleurs éprouvent un sentiment d'insécurité vis-à-vis de certains secteurs, ce qui a pour effet de limiter considérablement leur fréquentation du quartier. D'autres, plus familiers avec le caractère « urbain » du centre-ville et la mixité sociale qui en découle, ont une fréquentation beaucoup plus étendue du quartier et de ses commerces.

Il s'avère que la relation que les travailleurs entretiennent avec le quartier St-Roch dépend largement de leur niveau socio-économique et de leur lieu de résidence (banlieue ou quartier central), de leur profession ainsi que de leur lieu de travail. Trois « types idéaux » de travailleurs ont donc été dégagés, soit l'*anxieux*, l'*urbain* et le *critique*, chacun de ces types s'identifiant au quartier dans des mesures différentes et adoptant

également des pratiques de consommation différenciées à l'intérieur du quartier. L'analyse de l'articulation des pratiques de consommation et des différents éléments des représentations sociales de ces répondants confirme l'hypothèse selon laquelle les pratiques sont largement influencées par les représentations du quartier. Or, les travailleurs du quartier St-Roch ne se représentent pas tous le quartier de la même façon, ils le perçoivent même parfois de manière opposée. Les pratiques de consommation se distinguent alors de façon tout aussi importante. Les travailleurs appartenant à des classes sociales supérieures sont généralement inconfortables avec la mixité sociale du quartier et ne fréquentent pour l'essentiel que la portion Est de la rue St-Joseph; ils évitent les espaces où la pauvreté est plus visible, soit la rue du Pont et la rue de la Couronne. Ces deux rues tiennent lieu de frontières, ce qui a pour effet de diviser le quartier en deux secteurs bien distincts dans les pratiques de consommation.

Quelques éléments du quartier semblent cependant appréciés de tous, notamment la partie Est de la rue St-Joseph qui a fait l'objet de travaux de réaménagement. En revanche, et bien que ce secteur soit apprécié de tous, les travailleurs ne semblent pas s'identifier à la gamme de commerces qui s'y trouvent.

# Table des matières

<b>Chapitre I. Histoire d'un quartier et de sa revitalisation .....</b>	<b>10</b>
Contexte historique .....	10
1.1 Le déclin .....	10
1.2 Le secteur résidentiel .....	12
1.3 Les projets d'envergure.....	13
Contexte actuel .....	15
1.4 Conséquences sociales de la revitalisation .....	15
1.5 Les travailleurs du quartier Saint-Roch .....	18
<b>Chapitre II. Cadre théorique.....</b>	<b>19</b>
2.1 Les représentations sociales .....	19
2.2 Les pratiques de consommation.....	22
2.3 L'articulation des pratiques et des représentations .....	24
2.4 Hypothèse de la recherche.....	24
<b>Chapitre III. Méthodologie de l'enquête .....</b>	<b>26</b>
3.1 Population à l'étude .....	26
3.2 La collecte des données .....	27
3.3 Les instruments de collecte.....	29
3.4 Le pré-test .....	33
<b>Chapitre IV Présentation des résultats.....</b>	<b>35</b>
4.1 Profil des répondants .....	36
Carte 4.1.1.....	37
4.2 Présentation des résultats par secteurs d'activité professionnelle.....	37
<b>Chapitre V L'identification des travailleurs du quartier St-Roch à travers la consommation. ....</b>	<b>54</b>
5.1 Le quartier St-Roch et ses contradictions .....	54
5.2 Typologie des répondants.....	58
Tableau 5.2.1.....	60
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>69</b>
Bibliographie .....	72
Annexes .....	74

## INTRODUCTION

La position géographique et l'importance économique du quartier Saint-Roch à l'intérieur de la ville de Québec font de ce dernier l'objet des préoccupations des autorités municipales en matière d'aménagement urbain depuis près de trente ans. Ce quartier a été témoin de plusieurs transformations dans les domaines social, économique et urbanistique, provoquant ainsi une mutation sans précédent. En effet, les diverses tentatives de relance effectuées par les autorités municipales dans le cadre de sa revitalisation ont fait du quartier un pôle économique important. Malgré le fait que le quartier constitue le centre-ville de Québec, il semble que celui-ci peine à se développer en matière de commerces de biens et services pour les particuliers; ses principales artères commerciales comptent plusieurs locaux vacants et les heures d'ouverture des restaurants demeurent restreintes. En plus de connaître un développement économique lent et inégal, on observe dans le quartier une certaine polarisation des commerces de biens et de services : certains, plus récents, s'adressant visiblement à une clientèle située au haut de la hiérarchie sociale, d'autres, présents depuis plus longtemps, s'adressant à une clientèle beaucoup moins fortunée.

La Ville de Québec, qui travaille présentement à l'élaboration du plan directeur du quartier Saint-Roch, souhaite connaître les différents éléments touchant la qualité de vie des citoyens et citoyennes et pouvant être améliorés. Dans ce contexte, le conseil d'arrondissement de La Cité a réalisé une enquête auprès des résidents et des commerçants du quartier Saint-Roch afin de connaître leurs besoins en vue de mieux y répondre par la suite. Considérant l'importance du nombre de travailleurs qui constituent une clientèle potentielle pour les commerçants du quartier Saint-Roch, le conseil d'arrondissement a émis un appel d'offres dans le but de connaître les perceptions qu'ont les travailleurs du quartier ainsi que leurs habitudes de consommation dans le secteur, ceci dans le but de mieux les desservir. En vue de mieux connaître les pratiques de consommation des travailleurs du quartier St-Roch, leurs représentations sociales du quartier et la façon dont celles-ci s'articulent ensemble, nous avons établi les objectifs suivants:

-Identifier quels sont, du point de vue des travailleurs, les aspects positifs et négatifs du quartier et quels sont les éléments pouvant être améliorés. Quels sont les lieux les plus appréciés du quartier (bâtiments, commerces, endroits publics et espaces verts...) ? Quels sont les éléments du quartier Saint-Roch susceptibles de faire du secteur un lieu agréable ou désagréable pour ses travailleurs ? Perçoivent-ils le quartier comme étant sécuritaire ou dangereux ?

- Identifier les pratiques de consommation des travailleurs dans le quartier. Outre le repas du midi, quels sont les autres produits et services qui sont consommés dans le quartier par les travailleurs ? Consomment-ils seulement pendant les heures du dîner, avant et/ou après les heures de travail ? Comment envisagent-ils l'éventail de restaurants et de boutiques qui se trouve dans le quartier ?
- Pour atteindre ces objectifs, nous avons formé des groupes de discussion avec des travailleurs du quartier, ce qui nous a permis d'obtenir des données sur la base desquelles il a été possible de mieux connaître les représentations. En ce qui concerne les pratiques de consommation, celles-ci ont été circonscrites à l'aide de questionnaires, qui ont été distribués aux participants des groupes de discussion.

Ce rapport de recherche comporte un premier chapitre divisé en deux parties. La première partie porte sur l'histoire du quartier Saint-Roch : la période de prospérité, suivie d'une période de déclin qui mène au contexte de revitalisation dans lequel le quartier est toujours plongé aujourd'hui. La seconde partie fait état du contexte actuel qui caractérise le quartier, des conséquences sociales de sa revitalisation ainsi qu'une description de la population faisant l'objet de notre étude. Le chapitre deux est l'occasion de présenter les concepts sur lesquels s'appuie cette étude, des angles sous lesquels nous aborderons ceux-ci et de l'hypothèse que nous avons développée sur la base de ce cadre théorique. Le chapitre trois fait état de la méthode utilisée pour répondre à notre question de recherche et vérifier notre hypothèse. Le travail d'analyse est constitué de deux chapitres: le chapitre quatre contient la présentation du profil des répondants et les résultats par secteur d'activité professionnelle. Le chapitre cinq est consacré au rapport

qu'entretiennent les travailleurs avec le quartier, tant au plan des représentations que sur celui des pratiques de consommation de biens et services. Ce dernier chapitre comprend deux parties : la première (5.1), concerne les éléments du quartier St-Roch faisant l'objet de divergences d'opinions chez des travailleurs et la deuxième (5.2) comporte une typologie des répondants ainsi que les différents facteurs susceptibles d'influencer les représentations sociales des travailleurs du quartier.

## Chapitre I. Histoire d'un quartier et de sa revitalisation

Bordé au nord par la rivière Saint-Charles et au sud par la falaise qui le sépare de la Haute-Ville de Québec, le quartier Saint-Roch a été cédé en 1636 aux autorités religieuses par le gouverneur Montmagny (NOPPEN, 2000 ; CÔTÉ, 2005). C'est avec la construction du chantier naval de Québec que le quartier prit une importance démographique, mais deux incendies majeurs survenus au cours des années 1800 ainsi que son positionnement hors fortifications ont considérablement retardé son développement (NOPPEN, 2000). Aujourd'hui, la frontière ouest du quartier est marquée par le boulevard Langelier et son côté est par l'autoroute Dufferin-Montmorency<sup>(1)</sup>.

Pour être en mesure de bien comprendre le contexte actuel dans lequel le quartier Saint-Roch s'inscrit, il s'avère important d'effectuer un retour sur les différentes phases qui ont marqué le quartier au cours du XX<sup>e</sup> siècle, ainsi que sur les différentes tentatives de relances qui ont été effectuées par les autorités municipales dans le but de lui redonner son importance économique au sein de la Ville de Québec.

### Contexte historique

#### **1.1 Le déclin**

La première moitié du XX<sup>e</sup> siècle fut pour le quartier Saint-Roch une période de prospérité économique, celui-ci étant à l'époque le cœur commercial et industriel de la ville de Québec. La fin de la Seconde Guerre mondiale coïncide avec l'amorce d'une période de déclin pour le quartier Saint-Roch, qui eut sur ce dernier d'importantes conséquences sur les plans social et architectural. Le quartier connaît une période de stagnation marquée par différents conflits entre les autorités municipales et la population. Cette phase, ponctuée par les diverses tentatives de relances effectuées par les autorités municipales et la population, s'échelonna sur une période approximative de trente ans (NICOLE, 2001).

---

<sup>(1)</sup> Voir la carte du Quartier St-Roch à la page 37.

La restructuration économique de l'après-guerre suivie, dans les années 1970, par l'exode de la population des quartiers centraux vers les banlieues, entraîna des répercussions importantes sur la population du quartier: celle-ci passa progressivement de 30 000 à 6 000 résidents (PORTER, 2006). Un tout nouveau type de résidences, celles des nouvelles banlieues, attira les jeunes ménages avec enfants, ce qui entraîna une diminution importante de la population habitant le quartier Saint-Roch. Ce phénomène coïncida avec la construction des centres commerciaux situés hors du centre-ville, ce qui contribua de façon majeure au déclin du secteur commercial dans le quartier Saint-Roch. Comme le mentionne Guy Mercier, ce phénomène entraîna «l'exode de la population solvable vers les banlieues pavillonnaires», détrônant ainsi le quartier Saint-Roch de sa position de centre résidentiel, économique et commercial (MERCIER, 1999 :3). En bref, le déclin du secteur commercial et industriel de l'après-guerre, alimenté par l'exode de la population vers les banlieues pavillonnaires et la construction des centres commerciaux entraîna la concentration progressive d'une population à statut socio-économique précaire à l'intérieur du quartier, laquelle fut suivie par une dégradation du cadre bâti.

Le quartier Saint-Roch a fait l'objet de plusieurs tentatives de relance de la part des autorités municipales. En effet, celui-ci est dans la mire du gouvernement en matière de projets urbanistiques depuis le début des années 1960, l'objectif étant de redonner au quartier Saint-Roch sa vitalité d'antan (MERCIER, 1999). Malheureusement, ces nombreuses tentatives se sont avérées infructueuses, créant ainsi de nombreuses tensions entre la population et les autorités municipales. Plusieurs de ces projets de relance sont antérieurs aux années 1990 (dont certains ont été très dispendieux : par exemple la construction du Mail Centre-ville en 1974 et la dénaturalisation des berges de la rivière Saint-Charles); la plupart n'ont pas entraîné les effets escomptés par les autorités municipales, qui tentaient d'attirer les investisseurs dans le quartier. L'inefficacité de ces projets provoqua un mouvement de contestation au sein de la population. Guy Mercier, en analysant les dynamiques dans lesquelles ont été créés le jardin Saint-Roch et l'Îlot Fleurie, met en lumière ce climat de méfiance où se sont inscrites les relations entre la population et les autorités. Un projet d'envergure (la construction d'un important centre d'affaires), consistant à démolir une ancienne usine désaffectée localisée en plein cœur du

quartier (situé au bas de la falaise entre la rue de la Couronne et la rue du Pont) ainsi qu'à exproprier une petite partie de la population du quartier, a avorté avant même d'avoir été amorcé. En 1991, un groupe de citoyens, en signe de contestation, prit possession de cet espace qui était devenu délabré. Le groupe se mobilisa dans le but de créer un jardin, non seulement pour remplir le vide causé par la démolition de ces bâtiments, mais aussi pour protester contre l'urbanisme officiel: « ce jardin symbolisait la résistance du milieu face au pouvoir politique qui, malgré ses promesses, semblait insensible aux besoins de la population locale » (MERCIER, 1999 : 6). La mauvaise gestion de l'administration municipale, à laquelle on reprochait de gaspiller les fonds publics, provoqua un mouvement de contestation qui prit de l'ampleur à la fin des années 1980. C'est ainsi qu'en 1989, le Parti civique, au pouvoir depuis 1977, avec à sa tête Jean Pelletier, perdit les élections municipales au profit du Rassemblement populaire. Ce Parti dirigé par Jean-Paul L'Allier, promettait de mettre en œuvre un urbanisme différent dans le quartier et sera réélu en 1993, en 1997 et en 2000 sous le nom de Renouveau municipal (issu de la fusion du Rassemblement populaire et des petits partis d'opposition). Parmi ses plus grandes réalisations, on reconnaît notamment au parti de Jean-Paul L'Allier celle de la revitalisation du centre-ville de Québec, le quartier Saint-Roch.

## **1.2 Le secteur résidentiel**

La période 1971-1981 fut marquée par un nombre important de démolitions des logements en mauvais état dans le quartier Saint-Roch (NICOLE, 2001). Cette phase de destruction, selon Isabelle Nicole, fut suivie d'une période de rénovation des résidences amorcée en 1996, avec le Programme de revitalisation des vieux quartiers (le PRVQ). Ce programme, mis en place par la Société d'Habitation du Québec (SHQ) en collaboration avec la Société canadienne d'Hypothèques et de Logement (SCHL) et ayant pour objectif de «stimuler la rénovation résidentielle au profit des ménages à faible revenu habitant les vieux quartiers de la province», a eu un effet considérable sur l'amélioration des logements à l'intérieur du quartier (PVRQ, 2000 : 1). Pour chaque dollar versé par la municipalité, le gouvernement s'engageait à verser la même somme, appuyant le propriétaire financièrement qui, de son côté, devait s'engager à payer au moins le tiers

des coûts de la rénovation. L'aide financière ainsi accordée aux propriétaires entraîna une amélioration considérable du cadre bâti de plusieurs immeubles à logements. Vu l'état dans lequel se trouvaient certaines résidences à cette époque, ce programme fit le bonheur des propriétaires soucieux d'améliorer leurs logements.

### **1.3 Les projets d'envergure**

Ce n'est que récemment (au tournant des années 1990), avec la construction du Jardin Saint-Roch, que l'on peut noter des changements ayant réellement porté fruit dans le quartier (CÔTÉ, 2005). Ce projet précurseur fut suivi d'une série d'autres, faisant du quartier Saint-Roch le quartier que nous connaissons aujourd'hui. Non-seulement cette période est marquée par de nombreuses transformations dans les domaines commercial, économique et architectural mais aussi par l'arrivée d'un nombre important de travailleurs dans le quartier, conséquence inévitable de cette transformation.

C'est lorsque Jean-Paul l'Allier devient le maire de la ville de Québec que des projets de transformation majeurs ont été mis en œuvre. Celui-ci amorça la construction du Jardin Saint-Roch en 1993, l'un des plus grands espaces verts du quartier, développé au coût approximatif de cinq millions de dollars (MERCIER, 1999). La création de ce parc, offrant un milieu de détente pour la population et les travailleurs qui désirent venir se reposer tout en admirant son aménagement paysager, fut l'événement déclencheur qui, selon Guy Mercier, marqua le début d'une série de projets urbanistiques, constituant ainsi la récente revitalisation du quartier Saint-Roch. Peu de temps après la construction du parc, le quartier fut témoin d'une construction progressive, autour du Jardin Saint-Roch, d'une série de condominiums et d'édifices à bureaux, réduisant ainsi l'espace occupé par l'Îlot Fleurie.

Le 29 mai 1998, les autorités municipales proposent le projet de démolition du toit du Mail Centre-ville situé sur la rue Saint-Joseph, ce qui provoque une forte réaction au sein de la population marginalisée qui bénéficiait de cet espace, non seulement en tant que lieu de rassemblement, mais aussi en tant que refuge pendant la saison froide (MERCIER,

PARAZELLI et MORIN, 1999). La démolition de ce toit, amorcée en 2000, a libéré le parvis de l'Église Saint-Roch, et rendu possible la circulation automobile tout en laissant un espace considérable pour la circulation piétonnière, donnant ainsi un second souffle à la rue Saint-Joseph. Rappelons que le Mail Centre-ville avait été construit en 1974 dans le but de redonner à cette artère l'importance commerciale qui était la sienne dans la première moitié du XXe siècle, projet qui s'avéra infructueux en raison des divers changements découlant de l'exode vers les banlieues. Cette transformation n'avait pas suffi à faire revenir les consommateurs : « la construction du centre commercial est loin d'avoir eu les effets escomptés. Les consommateurs sont restés dans les banlieues. On s'est mis à craindre le Mail. » (PORTER, 2006). C'est dans la même optique, soit de redonner une vitalité au quartier, que les autorités ont procédé à sa démolition en 2000 et s'engageront dans la deuxième phase du projet au printemps 2007. L'idée de démolir une partie du Mail Centre-ville visait également à dégager cette portion de la rue Saint-Joseph d'une « lourde » architecture qui ne répond plus aux critères d'aujourd'hui en matière d'esthétique.

En 1999, Bernard Landry annonce la mise en place du Centre national des nouvelles technologies du Québec (CNNTQ), lequel offre des avantages fiscaux importants aux entreprises des nouvelles technologies (infographie, informatique, géomatique et multimédia) venant s'établir dans le quartier Saint-Roch, avantages qui consistent en des crédits d'impôt remboursables de 40% s'étendant sur une période de dix ans, soit de 1999 à 2010 (NICOLE, 2001). En offrant de tels bénéfices aux entreprises, le gouvernement a favorisé la venue d'entreprises nécessitant une main d'œuvre qualifiée, créant ainsi un pôle pour le secteur des nouvelles technologies : pensons par exemple à l'implantation de la multinationale Ubisoft située maintenant en plein cœur du quartier. L'annonce de la mise en place du CNNTQ est d'une importance majeure dans la création de ce nouveau pôle en matière de technologie que constitue maintenant le quartier Saint-Roch : « Joint à la présence de l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) et de l'École des arts visuels, cette annonce renforce les axes prioritaires de revitalisation du quartier Saint-Roch tels qu'identifiés en 1992 par la Ville, à savoir l'éducation, la culture et les technologies de l'information » (NICOLE, 2001 : 54).

Plusieurs secteurs ont bénéficié d'investissements massifs au cours des années 1990. Le secteur artistique, avec la création de 33 nouveaux ateliers artistiques et des investissements de vingt millions de dollars pour le domaine culturel, constitue, selon Isabelle Nicole, le «mouvement précurseur» de la revitalisation actuelle du quartier Saint-Roch. Le secteur institutionnel et administratif a également profité de nombreux investissements et a vu la valeur de quelques-uns de ses bâtiments grimper considérablement. Les chiffres indiquant la valeur foncière de certains bâtiments permettent de prendre la mesure de cette importante hausse, laquelle a par exemple, dans le cas de l'Édifice de la Fabrique, été de l'ordre de 600 % suite à sa rénovation (NICOLE, 2001). La valeur d'environ la moitié des bâtiments se trouvant dans le secteur institutionnel et administratif, selon la même auteure, a connu un gain de 25% au cours des années 1990.

## **Contexte actuel**

### **1.4 Conséquences sociales de la revitalisation**

Le développement du quartier Saint-Roch dans les secteurs culturel, administratif, commercial et architectural constitue une importante réussite pour les autorités municipales. Un seul coup d'œil permet de constater que l'image que projettent maintenant les principales artères commerciales du quartier a été grandement améliorée, surtout si l'on considère qu'au milieu des années 1980, 50% des locaux présents dans le quartier Saint-Roch étaient vacants (NICOLE, 2001). Comme le mentionne l'auteur Simon Théberge: « Lorsque l'on se promène sur la rue Saint-Joseph et que l'on imagine l'état du quartier il y a une quinzaine d'années, on ne peut qu'admirer l'initiative prise par le gouvernement municipal » (2003 : 48).

Ces projets n'ont cependant pas entraîné la création d'emplois attendue par tous puisque plusieurs de ces entreprises existaient déjà avant leur implantation dans le quartier. Il serait par ailleurs inexact de croire que la revitalisation a entraîné une modernisation

touchant tous les secteurs du quartier : il suffit d'observer l'état dans lequel se trouvent certaines rues résidentielles situées légèrement en retrait des artères commerciales pour voir de quoi il en retourne.

Comme le montre l'étude *Territoire en mutation*, publiée en 2001 par la corporation de développement économique communautaire de Québec (CDÉC), la population résidente du quartier Saint-Roch n'a effectivement pas bénéficié de ce renouveau économique, du moins jusqu'en 2001. Les statistiques montrent qu'en 2001, le revenu moyen de la population du quartier Saint-Roch (en dollars constants) se situait aux alentours de 19 644\$, tandis que le revenu médian se situait en dessous de la barre des 15 000\$ (BOUCHER et BISSONNETTE, 2001 : 41). Même s'il y a eu une augmentation des revenus au cours des années 1990, le quartier reste parmi les plus défavorisés de la ville de Québec. Après avoir occupé pendant des années le dernier rang parmi les quartiers les plus pauvres de Québec, celui-ci a connu une légère augmentation des revenus, léguant ainsi sa place au quartier Saint-Sauveur qui se retrouve maintenant au dernier rang des quartiers les plus défavorisés en 2001. Non seulement les statistiques en disent long sur la pauvreté du quartier mais aussi la présence de nombreux organismes sociaux peuvent nous renseigner sur le fait qu'une partie importante de la population vivent en marge de la société : « Les services publics, dont plusieurs sont destinés à la population en difficulté, sont un indicateur qu'une grande partie de ce quartier souffre et peine à vivre en société » (THÉBERGE, 2003 : 48). La revitalisation a probablement eu pour effet de modifier la composition démographique des quartiers périphériques : les taux de pauvreté ont augmenté dans ces quartiers, nous laissant croire que la revitalisation a été telle qu'une partie de la population s'est vue dans l'obligation de quitter le quartier pour s'établir dans les quartiers voisins tels que Limoilou et Saint-Sauveur.

Non seulement le revenu moyen des résidents du quartier Saint-Roch est peu élevé en moyenne, mais il existe des écarts de revenu importants à l'intérieur de la population. Ce phénomène pourrait être le résultat de l'arrivée d'un nombre important de résidents issus d'une classe sociale et économique plus favorisée que la moyenne.

La revitalisation des quartiers centraux entraîne, dans la plupart des cas, des conséquences importantes sur la composition sociale des quartiers, produisant ainsi un phénomène de gentrification du secteur. Le quartier SoHo dans Manhattan est un bon exemple de gentrification et de revitalisation. Il y a environ trente ans, ce secteur était connu pour sa pauvreté. Sa revitalisation a fait en sorte que celui-ci constitue maintenant un lieu de prédilection pour les touristes.

Selon la Société d'habitation du Québec, le processus de gentrification d'un quartier se fait en quatre étapes :

- L'achat de propriétés à bas prix par des personnes seules, des couples sans enfant, instruits et occupant des professions intellectuelles ou artistiques.
- Une fois les rénovations rendues visibles, les agents immobiliers s'intéressent au quartier et le prix des loyers commence à augmenter.
- Certaines tensions apparaissent auprès des anciens résidents en raison de modes de vie et de consommation différents.
- Un voisinage de cadres et de professionnels se stabilise et constitue la nouvelle population résidente. [...] De nouveaux types de commerces s'installent: galeries d'art, cafés-terrasses et boutiques spécialisées (SHQ, dans NICOLE, 2001 :79).

Comme la gentrification d'un quartier est un phénomène qui s'opère en plusieurs phases, il est donc important d'en faire l'observation sur une longue période de temps.

L'absence de données récentes sur le quartier Saint-Roch nous oblige à ne faire qu'un constat partiel des conséquences de la revitalisation du quartier. Le quartier se trouve toujours dans cette phase de revitalisation puisque, encore aujourd'hui, les grues font partie du paysage et les travaux de réfection ne sont toujours pas terminés. Néanmoins, sur la base des données de 2001 et eu égard aux nombreux changements dont le quartier a été témoin cette année, il est indéniable que celui-ci est toujours en évolution, et ce, sur plusieurs plans. L'écart entre deux groupes socio-économiques (l'un habitant le quartier depuis des années et l'autre nouvellement arrivé) devient de plus en plus important, ce qui laisse présager un certain malaise au sein de la population. La manifestation

« Réclame ta rue », qui a eu lieu au mois de septembre 2006 et avait pour slogan « non aux parvenus », constitue la preuve de l'existence de tensions entre ces deux classes sociales se partageant le même quartier.

### **1.5 Les travailleurs du quartier Saint-Roch**

D'après les données fournies par l'arrondissement de La Cité, le quartier Saint-Roch comptait 9 990 travailleurs en 2001. Nous pensons qu'étant donné les efforts de relance des autorités municipales et provinciales, le nombre de travailleurs a certainement augmenté encore de façon considérable depuis 2001.

Nous définissons les travailleurs comme étant ceux qui fréquentent le quartier pour exercer un métier ou une profession, que celle-ci soit relative au domaine commercial, institutionnel, culturel et médiatique, industriel, public ou parapublic. De plus, il est important de considérer dans cette étude les travailleurs occupant toutes les catégories d'emploi, c'est-à-dire autant les salariés et les entrepreneurs que les présidents d'entreprise. Tel que mentionné ci-haut, l'absence de données officielles nous limite dans la connaissance du nombre actuel de travailleurs. Par contre, nous pensons qu'une bonne partie de ceux-ci travaillent dans le quartier tout en résidant à l'extérieur, et qu'une partie minime de ces travailleurs habitent le quartier. En bref, aux fins de l'étude, il est important de considérer toutes les catégories socioprofessionnelles ainsi que le lieu de résidence des répondants, puisqu'il s'agit, selon nous, d'éléments qui pourront influencer les représentations sociales du quartier et les pratiques de consommation auxquelles s'adonnent les travailleurs.

## Chapitre II. Cadre théorique

### **2.1 Les représentations sociales**

L'étude des représentations sociales est primordiale pour le chercheur qui désire comprendre la façon dont s'organise un phénomène particulier. En effet, c'est en partie grâce à elles qu'il devient possible de comprendre les pratiques.

#### **Les caractères fondamentaux des représentations sociales**

Selon Jean-Claude Abric, la représentation sociale est : « le produit d'une activité mentale par laquelle un individu ou un groupe reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique » (ABRIC, 1998).

Les représentations sociales sont des images créées par le sujet; celles-ci ne peuvent exister sans la présence d'un objet (une chose, un groupe social ou une personne, un lieu ou une situation). Pour bien comprendre ce qui est à la base de la représentation sociale, il faut de rappeler que l'objet de la représentation est une réalité extérieure à l'individu et que la représentation est subjective puisqu'elle constitue une interprétation de l'objet. Selon Denise Jodelet, la représentation est le processus par lequel s'établit la relation entre l'individu et l'objet (JODELET, 1991).

#### **Le noyau central**

Le noyau central d'une représentation est constitué d'éléments profondément ancrés chez l'individu; il s'agit d'éléments stables et permanents. Ce noyau central ou « noyau structurant », selon Abric, est caractérisé par deux fonctions qui ont pour but de donner une signification à l'objet. Par sa fonction **génératrice**, « [...] il est l'élément par lequel se crée ou se transforme, la signification des éléments constitutifs de la représentation. » (ABRIC, 1994 : 22) Cette fonction donne un sens et une valeur aux représentations. Pour que celles-ci soient transformées, un changement doit se produire dans le noyau central. Ce dernier détient une fonction **organisatrice** du fait que la représentation est stable, prenant ainsi un caractère durable chez le sujet. La signification donnée par l'individu à

l'objet est alimentée par son propre système de valeurs qui, en principe, est permanent. Le noyau central joue un rôle de stabilisateur puisqu'il résiste aux changements.

### **Les éléments périphériques**

Les éléments périphériques de la représentation viennent s'organiser autour du noyau central. Ces éléments sont changeants du fait qu'ils occupent une place temporaire dans le système de pensée de l'individu, ceci selon les circonstances propres à la représentation; c'est là où la représentation se concrétise de manière explicite.

Les éléments périphériques des représentations possèdent trois fonctions qui entretiennent un rapport plus ou moins important avec le noyau central. Par leur fonction de **concrétisation**, les éléments périphériques des représentations permettent d'explicitier celles-ci en des termes concrets, donc transmissibles aux autres. Ensuite, du fait que ces éléments s'adaptent au contexte de la situation et à ses changements, ils ont une fonction de **régulation**, c'est-à-dire que la représentation évolue de manière à concorder avec les circonstances extérieures dans lesquelles est placé son objet. Enfin, le « système de périphérie » des représentations a aussi pour fonction la **défense** des éléments présents dans le noyau central (les éléments de la représentation qui se trouvent plus profondément ancrés chez l'individu). En effet, lorsque certaines représentations ne sont plus pertinentes pour un individu, le système de défense s'active afin d'éviter les contradictions. Si celles-ci persistent, un changement au niveau du noyau central s'effectue et vient transformer la représentation en totalité, donnant lieu à une nouvelle représentation. C'est ce que Jodelet nomme le « bouleversement ». En outre, c'est grâce au système périphérique que la représentation peut être explicitée et donc tenir une place concrète à l'intérieur des divers phénomènes sociaux.

### **Les différentes fonctions des représentations sociales**

Les représentations jouent un rôle majeur à l'intérieur des relations sociales ainsi que dans les pratiques puisqu'elles sont la conséquence des interactions et que, inversement, elles les alimentent.

La **fonction cognitive** permet aux individus d'intégrer des connaissances en les rendant compréhensibles, ce qui constitue le point de départ permettant la conversation et l'échange social. Cette fonction renvoie aux connaissances acquises et assimilées par l'individu qui peut ensuite s'en servir pour communiquer. La dimension cognitive des représentations est un élément essentiel qui fournit les « bases » dont l'individu a besoin pour construire l'image qu'il se fait par rapport à l'objet (ABRIC, 1994).

La **fonction identitaire** remplit un rôle important dans les représentations puisqu'elle permet de façonner l'identité de l'individu ou celle du groupe par un processus de comparaison sociale qui situe l'individu dans l'espace social. En d'autres mots, pour que celui-ci ait une idée concrète de la place qu'il occupe dans la société, il doit se représenter son propre rôle, ce qui est possible si cette représentation se fait en fonction des rôles que possèdent les autres. Ces représentations permettent à l'individu de façonner sa propre identité, de sorte qu'elle soit adaptée au contexte dans lequel il est placé.

Les représentations agissent tel un « guide pour l'action » : elles **orientent les conduites** en définissant la finalité de la situation. Du fait qu'elles sont « porteuses de sens », les représentations guident l'individu dans ses pratiques en l'incitant à agir d'une manière qui correspond au sens donné par ces représentations (JODELET, 1989). Par le caractère que prend la situation pour l'individu (la situation pouvant être perçue comme négative ou positive), celle-ci sera interprétée de manière à influencer le sujet dans ses pratiques : les représentations engendrent donc des attitudes ainsi que des opinions. Les représentations sociales produisent des anticipations et des attentes, ce qui vient nécessairement affecter les comportements de l'individu. L'information est sélectionnée par celui-ci pour ainsi donner une conformité à ses interprétations. Puis, en définissant ce qui est bon ou mauvais, pertinent ou impertinent, les représentations sont « prescriptives » des pratiques, ce qui aura un effet considérable sur les conduites de l'individu (ABRIC, 1994 : 17).

L'exemple de Willem Doise avec *L'exploration expérimentale de Sheriff* (DOISE, dans MOSCOVICI, 1973) illustre bien la fonction de **justification des pratiques**. Ayant fait

l'analyse de cette expérience vécue par deux groupes de jeunes qui participent graduellement à des activités intergroupes à caractère compétitif, Doise démontre que ces jeunes développent assez rapidement une opinion défavorable à l'égard du groupe adverse. C'est en ayant recours à un discours à caractère hostile, dans le but de dévaloriser les comportements du groupe adverse que ces jeunes justifient alors le fait d'avoir des opinions négatives face à l'autre groupe. Cette manière d'agir pour l'individu a pour fonction (en attribuant une connotation négative à l'autre groupe) de légitimer ses propres actes et de les justifier.

## **2.2 Les pratiques de consommation**

Les pratiques relèvent du domaine concret du fait qu'elles sont observables et mesurables. Selon *le Dictionnaire de sociologie* Le Robert, les pratiques se définissent comme suit : « Comportement(s) ou activité(s) sociale(s) envisagé dans la manière dont ils sont exercés de façon habituelle par une personne ou par un groupe ». C'est sur cette base que nous définissons les pratiques de consommation en tant qu'utilisation de biens et services de manière répétitive. Si les besoins des individus motivent les habitudes de consommation (qu'ils soient réels ou imaginés), le facteur économique peut également jouer un rôle considérable (le revenu du ménage et le prix des biens).

Selon Simon Langlois, professeur de sociologie à l'Université Laval, les pratiques de consommation s'effectuent à partir de quatre types de besoins. Tout d'abord, il y a les besoins fondamentaux qui assurent la survie de l'individu (se loger, se nourrir, etc.) et ensuite les besoins de confort. Ces derniers renvoient à l'idée de seconde nécessité, déterminée par l'objectif d'atteindre un certain niveau de confort. En comblant ce type de besoin, l'individu acquiert un certain bien-être qui ne relève pas de la première importance pour sa survie. Le besoin de confort, arrive au second plan même s'il a une importance considérable pour l'individu. Ensuite, Langlois fait mention des besoins immatériels de sens, où l'utilisation d'un objet ou d'un service possède une valeur symbolique pour l'individu. Le maquillage constitue un exemple parfait pour illustrer ces besoins : « L'objet n'existe que pour marquer la relation avec autrui; il a une utilité

immédiate et il est investi de sens par l'acteur lui-même et par le consommateur » (LANGLOIS, 2005 : 34).

Enfin, il y a le besoin de distinction qui retient notre attention plus particulièrement, puisqu'il s'inscrit dans le champ de l'identité. L'identité de l'individu se construit en relation étroite avec son groupe d'appartenance (le contexte familial dans lequel évolue l'individu par exemple) et son groupe de référence, c'est-à-dire le groupe social auquel il se réfère dans ses pratiques et ses modes de pensées. Une personne peut très bien être issue de la classe moyenne, entretenir des modes de pensées et orienter ses pratiques en rapport avec une autre classe sociale ou bien un groupe particulier (les musiciens, les artistes, etc.). Autrement dit, l'individu détermine lui-même l'importance de ses besoins; ceux-ci ne sont pas seulement régulés par des contraintes extérieures.

La théorie de Pierre Bourdieu sur les pratiques de consommation et l'identité illustre bien la fonction de distinction. D'après ce dernier, le processus de comparaison de groupes par l'individu se fait par la surévaluation de ses propres caractéristiques : une classe sociale aura tendance à effectuer des pratiques de consommation ayant pour but de s'identifier à la classe sociale qui lui est supérieure, faisant en sorte de se distinguer le plus possible de la classe sociale qui lui est inférieure (BOURDIEU, 1979). Le partage des idées à l'intérieur d'un même groupe souligne l'affirmation de cette identité tout en permettant au groupe de se distinguer des autres.

En dépit de la multitude de facteurs qui influencent la consommation, le besoin de reconnaissance par la distinction est un facteur qui, selon nous, joue un rôle considérable dans ce type de pratiques. En bref, un des éléments majeurs qui motive les pratiques de consommation est l'identité; le sujet sera porté à consommer dans un milieu où il se reconnaît et qui lui est significatif, c'est-à-dire dans un milieu qui répond à ses besoins et à ses propres aspirations.

### **2.3 L'articulation des pratiques et des représentations**

Quelques approches sur la relation entre les pratiques et les représentations ont été élaborées par différents auteurs, dont certains considèrent les pratiques comme l'élément venant former les représentations (ABRIC, 1994). Abric fait l'analyse critique de cette approche qu'il qualifie de « radicale » dans son ouvrage *Pratiques sociales et représentations* (1994) où il fait mention de quelques facteurs qui devraient être considérés par les auteurs s'inscrivant dans cette perspective.

Tout d'abord, selon Abric, considérer les représentations comme déterminées par les pratiques revient à ignorer le cadre culturel dans lequel se trouve l'individu : « l'histoire du groupe et la mémoire collective » (ABRIC 1994 : 220). En effet, le contexte culturel que déterminent « les matrices culturelles d'interprétation » influence considérablement les pratiques dans la mesure où elles fournissent un contexte riche en représentations transmises par les institutions (ABRIC, 1994). Ensuite, l'idée selon laquelle les pratiques déterminent les représentations ignore un facteur important : le système de valeurs et de normes que possède l'individu. Cette idée est illogique puisqu'elle revient à dire que l'individu, même lorsqu'il a un choix à faire entre deux conduites, donne une signification à ses pratiques une fois qu'elles sont réalisées. Il deviendrait alors difficile de déterminer ce qui pourrait expliquer ce choix entre plusieurs conduites. Il serait absurde, en effet, que les pratiques soient indépendantes des normes et des valeurs ou que celles-ci soient déterminées par les pratiques puisque « il ne suffit pas que l'individu soit engagé dans une pratique pour qu'il la reconnaisse comme sienne et se l'approprie », en effet, celle-ci doit être perçue comme significative avant d'être réalisée (ABRIC, 1994 : 220).

### **2.4 Hypothèse de la recherche**

À la lumière des informations recueillies sur le contexte de revitalisation dans lequel s'inscrit le quartier Saint-Roch, on peut croire qu'une partie de la population du quartier Saint-Roch ne se reconnaît pas à l'intérieur de la nouvelle dynamique économique, commerciale et sociale qui caractérise maintenant le secteur en raison de son hétérogénéité sociale. Les travailleurs (issus de la classe moyenne à supérieure)

nouvellement arrivés dans le quartier doivent côtoyer les résidents issus d'une classe sociale à faible revenu habitant le quartier depuis longtemps. Nous pensons que ce phénomène de côtoiement à l'intérieur d'un espace restreint (le quartier Saint-Roch) est susceptible d'affecter les représentations sociales que les travailleurs ont à l'égard du quartier. Puisque l'identité de la personne ainsi que les représentations qu'elle intègre influencent ses comportements et ses pratiques, ceci nous mène à l'idée que plus le travailleur se reconnaît à travers le quartier, plus il est porté à y faire des achats, ce qui nous conduit à formuler l'hypothèse suivante : **les travailleurs du quartier Saint-Roch ne se représentent pas le quartier comme étant un lieu auquel ils appartiennent (un milieu auquel ils s'identifient), ce qui explique pourquoi ils ne sont pas portés à y consommer.**

En effet, nous pensons que l'hétérogénéité sociale du quartier ainsi que la polarisation des biens et services présents dans le quartier (tel que nous l'avons observée) ne correspond pas vraiment à la catégorie économique et sociale dans laquelle s'inscrivent les travailleurs.

## Chapitre III. Méthodologie de l'enquête

### **3.1 Population à l'étude**

Cette étude porte sur les travailleurs du quartier Saint-Roch, il est donc primordial de s'intéresser aux différentes entreprises (commerces et établissements de services) présentes dans le quartier Saint-Roch. Étant donné le manque de données officielles au sujet du nombre de travailleurs et d'entreprises présents dans le quartier, nous avons procédé à une sélection des entreprises de manière à représenter le mieux possible la population à laquelle nous nous intéressons.

Nous avons donc jugé nécessaire que le choix des entreprises soit fait par secteurs d'activité professionnelle. Les domaines tels que les nouvelles technologies et les médias occupent une place importante dans le quartier et regroupent une quantité considérable de travailleurs. Cela dit, le quartier abrite des entreprises de tous les domaines, ce qui explique le souci de considérer autant que possible des entreprises de domaines différents dans la collecte des données. En plus du secteur culturel, le secteur public et le secteur commercial (boutiques et services etc.) ont fait l'objet du recrutement. Suivant cette idée, nous avons donc procédé à l'inventaire des entreprises présentes dans le quartier Saint-Roch afin de procéder à une sélection de manière à ne pas oublier celles qui sont moins « visibles ».

Pour ce faire, nous avons établi une liste des entreprises du quartier Saint-Roch avec l'aide du conseil d'arrondissement, qui possède un registre partiel des différents commerces du quartier. Pour compléter cette liste, nous avons eu recours à une liste partielle fournie par la Chambre de commerces de Québec. C'est à partir de ces informations que nous avons procédé au choix des entreprises sollicitées, ceci par secteur d'activités socioprofessionnelles.

Il était important que soient représentés dans notre échantillon, différents secteurs d'activité professionnelle, puisque les représentations sociales et les pratiques de consommation sont susceptibles de diverger d'un secteur à l'autre. Le lieu de travail est

un endroit où les individus sont en interaction constante et où il y a un partage de représentations plus ou moins important entre ceux-ci. Nous avons considéré la possibilité que des travailleurs issus d'un même secteur d'activité professionnelle (même s'ils occupent des postes à l'intérieur d'entreprises différentes) soient susceptibles d'avoir des représentations et des pratiques de consommation relativement similaires. De même, nous avons considéré le fait que si, lors de l'analyse, il nous était possible de découvrir des similarités par domaines d'activité professionnelle, il serait aussi possible de dégager certaines divergences au sein des représentations du quartier et, du même coup, au sein des pratiques de consommation. On peut en effet penser qu'un individu occupant un poste dans le secteur médiatique, par exemple, puisse avoir une représentation du quartier différente de celui occupant un poste dans la fonction publique, à cause de l'influence du milieu sur l'opinion de l'individu.

Non seulement cette stratégie visait à incorporer les travailleurs de différents secteurs d'activité dans l'étude, mais elle nous a permis d'y inclure des travailleurs issus de différentes catégories socio-économiques. Toute entreprise comprend des postes à statuts socioprofessionnels différents, occasionnant ainsi une diversité de styles de vie et de pratiques, ceci à l'intérieur du même lieu de travail. Nous avons donc parfois pu rejoindre des travailleurs appartenant à des classes sociales différentes (le gérant de l'entreprise, le cadre ainsi que l'employé qui occupe un poste de maintenance), mais partageant le même univers professionnel (médias, fonction publique, nouvelles technologies, services financiers, etc.).

### **3.2 La collecte des données**

L'étude des représentations sociales des travailleurs du quartier Saint-Roch nécessite une approche qualitative permettant de recueillir des discours et d'analyser ceux-ci. Pour connaître les représentations sociales des travailleurs et compte tenu des ressources dont nous disposons et des limites dans lesquelles s'inscrit notre travail, nous avons eu recours à la méthode des groupes de discussions.

Selon Benoît Gauthier, le groupe de discussion se définit comme suit : « Le groupe de discussion est une technique d'entrevue qui réunit de six à douze participants et un animateur, dans le cadre d'une discussion structurée sur un sujet particulier. » (GAUTHIER, 1992 : 311).

Cette méthode permet de recueillir les discours de plusieurs individus (dans lesquelles on peut circonscrire les représentations sociales), ceci en moins de temps que pour l'entrevue individuelle. De plus, un avantage important du groupe de discussion par rapport au questionnaire est que celui-ci permet de poser des questions ouvertes, ce qui amène les répondants à exprimer librement leurs opinions et à les développer plus longuement. Les groupes de discussion sont riches en informations diverses (croyances, opinions, perceptions et valeurs), c'est pourquoi il était important que le contenu de la discussion soit enregistré sur bande magnétique et qu'une personne ait la charge de prendre des notes ( NIEUWENHUISE, LEMAY et COTTINET : 1999). Ceci nous a permis de retracer chaque élément ayant échappé à notre attention lors des séances en plus de prélever quelques citations.

Un désavantage connu de cette méthode réside dans l'influence possible de l'animateur sur la discussion. Ce biais qu'est l'influence de l'animateur doit être évité autant que possible, puisqu'il s'agit d'un élément susceptible de compromettre les résultats de l'enquête. L'animateur possède des opinions sur le sujet en question et il ne doit en aucun temps les transmettre aux répondants. Il s'agit là d'une difficulté que nous avons essayé d'éviter autant que possible puisque l'animateur doit pouvoir s'adapter à l'évolution des échanges ainsi qu'au nombre de participants tout en alimentant la discussion et ceci à partir d'une grille comportant des questions préalablement établies ( NIEUWENHUISE, LEMAY et COTTINET : 1999).

Sept groupes de discussions réunissant généralement de cinq à huit personnes et d'une durée minimum d'une heure ont été effectués (certains se sont déroulés sur une période de deux heures). Nous n'avons que rarement pu procéder à des discussions de plus d'une heure parce que nous avons tenu les rencontres sur l'heure du repas du midi et que le temps dont disposent les travailleurs à ce moment est limité.

En plus des groupes de discussion, nous avons eu recours à un questionnaire pour compléter la démarche de collecte des données. Les pratiques de consommation relèvent du domaine concret et il est nécessaire d'identifier celles-ci à l'aide d'un questionnaire qui a été distribué à chaque participant des groupes de discussions<sup>(2)</sup>. Celui-ci comporte des questions visant à connaître les types d'achats effectués dans le quartier Saint-Roch, l'appréciation de plusieurs aspects des commerces, tels que les prix et la gamme de biens et services disponibles dans le quartier ainsi que la fréquence des achats. L'objectif visé par cet outil était de savoir où ces achats sont effectués, à quelle fréquence et à quel moment de la journée. Cet outil nous a permis par la suite d'analyser le lien entre les représentations sociales des travailleurs et leurs pratiques de consommation, ceci à l'intérieur des mêmes groupes de discussion.

Par l'usage de ces deux méthodes, nous avons donc été en mesure d'observer si les mêmes représentations du quartier peuvent correspondre à des pratiques différentes. Nous avons pu observer si, par exemple, des travailleurs qui se représentent le quartier comme étant un endroit désagréable effectuent tout de même des achats sur une base régulière ou s'ils ont l'habitude de fréquenter les pubs et les restaurants du quartier. Ce lien nous a fourni l'information nécessaire en vue d'identifier non seulement la relation qui unit les pratiques et les représentations sociales, mais, dans la mesure où le questionnaire est également l'occasion de recueillir quelques données socio-économiques sur les répondants (revenu annuel de ménage, âge et expérience personnelle avec le quartier), il nous a permis de voir quels sont les facteurs en fonction desquels varient les représentations.

### **3.3 Les instruments de collecte**

Pour être en mesure d'analyser les pratiques de consommation ainsi que les représentations sociales, nous avons élaboré un schéma d'opérationnalisation dans lequel sont dégagées les différentes dimensions à partir desquelles les concepts ont été étudiés

---

<sup>(2)</sup> Voir la version intégrale de ce questionnaire présentée dans l'Annexe 4.

lors de la cueillette de données ainsi que les indicateurs nous permettant de faire concrètement l'étude de ceux-ci pour répondre à notre question de recherche<sup>(3)</sup>.

### **Les groupes de discussion**

Dans un premier temps, nous avons analysé, sur la base des groupes de discussion, le niveau d'appréciation générale du quartier. Selon notre hypothèse, les opinions que les travailleurs ont à l'égard du quartier sont des éléments importants pouvant permettre de mieux cerner les représentations sociales que ceux-ci ont du milieu<sup>(4)</sup>.

Le sentiment de sécurité ainsi que les opinions sur la population du quartier Saint-Roch ont fait l'objet de l'analyse de cette appréciation, puisque ces éléments se rapportent aux sentiments et aux valeurs personnelles de l'individu. Ces opinions se situent dans un champ qui ne se rapporte pas à la réalité concrète, mais plutôt à ce qui touche l'individu subjectivement. Pour faire ressortir ces opinions plus concrètement, nous avons posé des questions ayant pour but de faire réagir les répondants. Des questions telles que : « Qu'est-ce qui fait, selon vous, que le quartier peut être agréable ou désagréable pour y vivre ? » ou « Y a-t-il des secteurs du quartier que vous préférez ne pas fréquenter ? Si oui, pourquoi ? » nous ont fourni des informations révélatrices sur le sujet à l'étude.

De plus, pour être en mesure d'obtenir le plus de renseignements possibles sur ces représentations, il s'est avéré important de déterminer ce qui rend le milieu intéressant : quels sont les endroits les plus appréciés et ce qui rend le quartier agréable, ou non, aux yeux des travailleurs. Le fait d'amener les répondants à s'exprimer sur les aspects négatifs et positifs du quartier est majeur, l'essentiel étant de savoir si les travailleurs s'identifient au quartier, ce qui risque peu d'arriver s'ils n'en ont pas une bonne image.

Nous avons abordé le thème des besoins des travailleurs dans les groupes de discussions, mais aussi dans le questionnaire, ce qui nous a donné une bonne indication sur un élément de l'hypothèse (l'identité) qui consiste à savoir si les travailleurs sont satisfaits

---

<sup>(3)</sup> Voir le schéma présenté dans l'Annexe 6.

<sup>(4)</sup> Voir la grille de questions présentée dans l'Annexe 3.

de la gamme de commerces et de restaurants présents dans le quartier. Il nous a donc été possible de savoir si les travailleurs apprécient les biens et services offerts dans le quartier, avec des questions du type : « Êtes-vous satisfait des restaurants ainsi que des commerces sur les aspects tels que les prix, la gamme et les heures d'ouverture ? » Toujours dans cette même optique, nous leur avons posé des questions visant à connaître les types de commerces et de restaurants qui, selon eux, devraient être présents dans le quartier.

La dimension affective ainsi analysée nous a donné un aperçu de l'identité du répondant, puisque l'appréciation des aspects tels que le quartier en général, la gamme de commerces présents dans le quartier ainsi que le sentiment de sécurité permet de savoir ce qui est important pour les travailleurs et ce qui ne l'est pas. Autrement dit, la dimension affective occupe une position relativement importante dans le système de valeurs de l'individu et est en relation étroite avec son identité.

Pour être en mesure de connaître leur niveau de connaissance sur le quartier, les répondants ont été amenés à s'exprimer sur les biens et services offerts dans le quartier ainsi que sur les changements apportés par la revitalisation. Vérifier leurs connaissances est majeur pour l'étude des représentations, puisqu'elles nous ont permis de savoir sur quelles bases les travailleurs se font une image du quartier. Étant donné les nombreuses transformations apportées dans le quartier au cours des dernières années, il y a une possibilité de décalage entre les représentations sociales du quartier Saint-Roch par ses travailleurs et la situation actuelle du quartier.

### **Le questionnaire**

La méthode du questionnaire a été choisie avec l'intention d'identifier les pratiques de consommation des travailleurs, mais aussi d'établir un profil socio-économique des répondants. Ces composantes auraient difficilement été détectables par le biais des groupes de discussion, c'est pourquoi il a été nécessaire d'aborder avec le questionnaire ces trois thèmes différents: le premier thème porte sur la fréquentation du quartier par le

répondant, le deuxième a pour objet les pratiques de consommation et le troisième concerne l'identification du répondant (incluant l'expérience individuelle).

Cette partie du questionnaire, celle de l'identification du répondant, avait pour objectif de recueillir des données portant sur le profil du répondant (l'âge, le sexe, le revenu annuel et la profession). Ces données nous ont permis de mieux situer le contexte social dans lequel se trouve le répondant, ce qui constitue un élément important en rapport avec l'identité. Les questions concernant l'expérience individuelle avaient pour but de connaître le contexte dans lequel les travailleurs fréquentent le quartier ainsi que leur expérience personnelle en rapport avec celui-ci (il est possible que des travailleurs aient déjà habité le quartier ou encore que quelques-uns d'entre eux aient de la famille qui réside dans ce secteur), ce qui peut modifier la connaissance qu'ils ont du quartier. Ces informations ont également été recueillies par le biais du questionnaire.

La méthode des questionnaires a permis d'identifier les pratiques de consommation des travailleurs : le type de biens et services consommés, la fréquence de ces achats ainsi que le moment de la journée où ils sont effectués. Il s'agissait de savoir si les travailleurs du quartier fréquentent les restaurants, s'ils effectuent des achats à l'heure du dîner, mais aussi s'ils consomment avant ou après les heures du travail ou simplement lors de rendez-vous d'affaires. La connaissance de ces facteurs a permis de connaître le type de consommateur que constitue le répondant. De plus, cette partie comporte des questions visant à connaître le niveau de satisfaction du travailleur quant à la gamme des commerces et des restaurants présents dans le quartier, en plus des prix, des heures d'ouverture ainsi que le type de produits et services que l'on retrouve dans le quartier.

La connaissance des pratiques de consommation des travailleurs du quartier est un élément majeur dans le cadre de cette recherche, mais nous avons pensé qu'il était nécessaire que celle-ci soit complétée avec une partie ayant trait aux loisirs du répondant (les divertissements et les sorties). En effet, savoir si les travailleurs du quartier Saint-Roch s'adonnent parfois à différents loisirs à l'intérieur de ce secteur, nous a fourni des indications sur leur rapport au quartier. Afin de savoir si les répondants s'approprient le secteur et s'ils le trouvent agréable, nous les avons questionnés sur les différentes

activités qu'ils effectuent dans le quartier et sur tout ce qui a trait aux loisirs : les promenades, les sorties aux pubs avec des collègues après le travail ainsi que des sorties au cinéma, etc.

En somme, il s'agissait de savoir si les travailleurs apprécient le quartier en général, ce qui est relié avec la connaissance qu'ils ont du secteur et de sa revitalisation qui, nous le croyons, est elle-même sans doute influencée par l'expérience du répondant. Les dimensions abordées par le questionnaire et par le groupe de discussion s'imbriquent les unes dans les autres, formant un ensemble dont chacune de ses parties est susceptible d'interagir considérablement avec les autres. En d'autres mots, ces dimensions interagissent de sorte que si l'une de celles-ci est modifiée, il est susceptible de se produire un changement (si minime soit-il) sur une autre de ces dimensions.

### **3.4 Le pré-test**

À la suite du pré-test réalisé le 21 novembre 2006, certains changements mineurs ont dû être apportés à l'instrument de collecte. L'employeur qui a accepté de participer à l'étude, en raison de diverses circonstances, n'a pas réussi à regrouper d'autres employés pour participer au groupe de discussion. L'échange s'est donc déroulé entre l'employeur et l'animateur (telle une entrevue individuelle). Malgré cela, l'échange nous a fourni beaucoup d'informations qui se sont révélées pertinentes. En effet, les questions se sont avérées être claires et compréhensibles pour le répondant.

La seule modification qui a dû être apportée concerne l'appréciation de la gamme de commerces et de restaurants présente dans le quartier. Nous avons dû rectifier le terme « gamme » en y ajoutant entre parenthèses le terme « diversité » puisque la répondante a éprouvé de la difficulté à comprendre sa signification. Le choix de mettre le terme « diversité » entre parenthèses relève du fait que le but de cette question n'est pas d'évaluer si les répondants apprécient la variété des différents commerces et restaurants, mais surtout s'ils se reconnaissent à travers la gamme.

Le fait que la durée de l'échange ait été de 40 minutes, incluant la présentation de la recherche, le temps de réponse au questionnaire et au formulaire de consentement (environ cinq minutes), a donné une bonne idée de la richesse des informations qui ont par la suite été recueillies lors des groupes de discussions composés de six à huit personnes. La durée de réponse au questionnaire, à notre surprise, s'est avérée plus brève que nous nous y attendions, ce qui nous a laissé plus de temps que prévu pour la discussion.

## Chapitre IV Présentation des résultats

Le recrutement des répondants s'est déroulé dans un ordre précis. Nous avons d'abord contacté les employeurs de différents établissements à l'aide d'une lettre de sollicitation s'adressant aux personnes responsables des ressources humaines. Ce premier contact a été établi dans le but de solliciter la collaboration des employeurs afin de former d'éventuels groupes de discussion sur les lieux de travail. Une fois l'accord de l'employeur obtenu, nous avons déterminé avec eux le moment et le lieu du groupe de discussion. Dans un deuxième temps, nous avons transmis à l'employeur une lettre de sollicitation à l'attention des employés pour que celui-ci puisse lui-même la diffuser auprès des travailleurs.

Malgré nos inquiétudes concernant la sollicitation des répondants, les dirigeants des entreprises se sont montrés intéressés par le sujet de notre étude, ce qui a largement contribué au succès de la collecte des données : dans la majorité des rencontres organisées, les travailleurs se sont présentés en nombre suffisant (de cinq à huit répondants par rencontre). La majorité des rencontres avec les travailleurs se sont déroulées sur une période d'une heure tandis qu'il nous a été possible de prolonger deux de celles-ci d'une demi-heure et d'une heure supplémentaire. En ce qui a trait au choix des entreprises, rappelons que notre objectif était de procéder à des rencontres dans cinq secteurs d'activités professionnelles différents, soit les domaines des nouvelles technologies, commercial, public, institutionnel et culturel. Le recrutement des répondants à l'intérieur des secteurs institutionnel et culturel n'a cependant pas porté fruit, il a donc été impossible de recueillir des données auprès des travailleurs de ces deux secteurs d'activités.

## 4.1 Profil des répondants

Nous avons procédé à sept rencontres réunissant un total de 38 répondants. Trois rencontres se sont déroulées avec des travailleurs du domaine public, deux avec des employés d'entreprises des nouvelles technologies et deux dans le domaine commercial (l'une se spécialisant dans la vente aux particuliers et l'autre dans la vente de services spécialisés). Près de la moitié des répondants rencontrés étaient âgés entre 26 et 35 ans (16/38): trois d'entre eux se situant dans la cohorte des 18 et 25 ans et le reste des répondants se répartissant de manière plus ou moins égale dans les cohortes plus âgées. Nous avons procédé à une répartition des revenus annuels des ménages pour identifier la catégorie socioéconomique des répondants. Plus de la moitié d'entre eux, (23/38) disposent d'un revenu annuel de ménage de plus de 55 000\$, environ le quart (9/38) se situent dans la catégorie de revenu de 70 000\$ à 84 999\$ et six d'entre eux vivent dans des ménages qui disposent de moins de 39 999\$ par an. La répartition des revenus annuels indique, malgré le manque d'informations personnelles sur les répondants, qu'une bonne partie des travailleurs rencontrés sont issus de classes socioéconomiques relativement favorisées.

En plus de l'âge et du revenu annuel du ménage, nous avons identifié le lieu de résidence de chaque répondant. Nous constatons qu'environ le trois quart des répondants (28/38), dont 8 résidents du quartier St-Roch, habitent des quartiers de la ville de Québec (Limoilou, Beauport, St-Sauveur, Ste-Foy, Sillery, etc.). Le reste des répondants (9/38) habitent des municipalités périphériques telles que St-Augustin, Neufchâtel, Lac-Beauport ainsi que certaines villes situées du côté de la Rive Sud de Québec, tandis qu'un répondant habite la région de Montréal.

Mentionnons que, dans la présentation de notre analyse, nous distinguerons la partie Est de la rue St-Joseph, qui constitue la partie revitalisée (entre la rue du Pont et la rue de la Couronne), de la partie Ouest (entre la rue de la Couronne et le boulevard Langelier). La rue St-Joseph constitue le cœur du quartier St-Roch et c'est pour des raisons pratiques visant à alléger le texte que nous désignerons ces deux parties la rue St-Joseph Est et Ouest. (Voir la carte à la page suivante)



présentent. En effet, nous pensons que les différences de discours existant d'une entreprise à l'autre pourraient en partie être influencées par un effet de côtoiement qui s'exerce naturellement à l'intérieur des entreprises.

### **Le secteur public**

Le secteur public est représenté dans notre étude par trois groupes dans lesquels le profil des répondants diffère, notamment en ce qui a trait au lieu de résidence. Ainsi, nous procéderons, en premier lieu, à l'analyse des discours du groupe A, puisque les répondants de ce groupe possèdent des représentations sociales et des pratiques de consommation différente de celles des groupes B et C. Nous procéderons, dans un deuxième temps, à l'analyse des discours et des pratiques de ces deux derniers puisque le groupe C ne comporte que trois répondants et leurs représentations se rapprochent beaucoup de celles du groupe B.

#### **Groupe de discussion A**

Le groupe de discussion A s'est déroulé dans une entreprise de la partie Est du quartier, avec cinq professionnels du secteur public dont deux étaient âgés entre 26 et 35 ans et trois de plus de 46 ans. Les répondants de ce premier groupe provenaient majoritairement de secteurs résidentiels plutôt aisés tels que Sillery, Ste-Foy, St-Augustin et St-Romuald. Un seul répondant habitait un quartier central non considéré comme étant aisé, soit le quartier Limoilou. La majorité d'entre eux vivaient dans des ménages disposant d'un revenu annuel de plus de 50 000\$ à l'exception d'un répondant, dont le lieu de résidence est Ste-Foy, et qui bénéficiait d'un revenu se situant entre 31 000\$ et 40 999\$. Les discours recueillis lors de ce groupe de discussion sont plutôt homogènes, à l'exception de ceux du travailleur dont le lieu de résidence est le quartier Limoilou, duquel nous traiterons en dernier lieu.

Les secteurs les moins appréciés du quartier (ceux que les répondants préfèrent ne pas fréquenter) ont été identifiés comme étant le Mail Centre-ville, suivi du parvis de l'Église St-Roch. La plupart des répondants (4/5) ont mentionné le secteur du Mail pour des

raisons d'ordre esthétique et d'insécurité. Ils justifient ce sentiment d'insécurité par le malaise qu'ils éprouvent vis-à-vis de la présence de nombreuses personnes dans le besoin particulièrement visibles dans ces secteurs du quartier. Lors des discussions, plusieurs anecdotes relatives à des altercations désagréables ont été relatées. Les deux extraits suivants représentent bien le discours dominant, particulièrement en ce qui concerne la population fréquentant le Mail Centre-ville:

- « Moi je n'irais pas dans le Mail si je pouvais, c'est pratique parce qu'on a un accès direct. Même si je n'ai pas peur de me promener à l'intérieur, je trouve que c'est affreux; il y a toutes sortes de gens, toutes sortes de locaux vides [...] On n'est pas obligé de repousser ces gens dans un autre quartier mais la porte qui est là (la porte de l'Église), elle ne pourrait pas être derrière ou de l'autre côté de l'Église? » (Répondant 3 A<sup>1</sup>)

- « Dans le Mail, je me suis fait quêter des cigarettes et de l'argent souvent, je n'ai jamais rien donné et je me suis fait envoyer promener souvent. » (Répondant 1 A)

Ces extraits nous révèlent que le Mail Centre-ville constitue un secteur peu invitant en raison de son apparence (la présence de nombreux locaux vides) et de la clientèle qu'on y trouve. Malgré le fait qu'il s'agisse de la portion de la rue toujours couverte, donc appréciée par certains en hiver, ces répondants ne sont pas attirés par cet endroit. Inversement, la partie de la rue qui est non couverte (la rue St-Joseph Est) apparaît être le secteur le plus apprécié. La popularité de celle-ci n'est pas surprenante étant donné la gamme de commerces qu'on y trouve ainsi que l'emphase mise sur ce secteur en matière d'aménagement par les autorités administratives. En effet, la partie Est de la rue St-Joseph est celle où se déroulent plusieurs activités culturelles auxquelles le public peut participer en plus d'y retrouver un éclairage « agréable » en soirée : « Moi j'aime bien la rue St-Joseph, entre la rue du Pont et de la Couronne, parce que c'est la partie revitalisée :

---

<sup>1</sup> Nous avons attribué un numéro à chacun des répondants et identifions le groupe de discussion avec une lettre.

on retrouve des commerces et plein de décorations dans le temps des Fêtes ». (Répondant 3 A)

Les répondants de ce groupe ne considèrent pas le quartier comme étant un endroit où il serait agréable de vivre puisque celui-ci ne semble pas réunir les éléments nécessaires pour les familles avec enfants ou tout simplement parce qu'ils manquent d'intérêt pour le quartier. Le fait que le quartier soit marqué par la dynamique de centre-ville, c'est-à-dire la dense circulation automobile ainsi que l'intensité de la vie pendant le jour avec la présence massive des travailleurs constituent les raisons principales qui font qu'on perçoit le quartier comme étant un endroit non propice aux familles : « J'aime mieux marcher une demie heure par jour et habiter en ville plutôt que dans St-Roch. Si c'était le quartier Montcalm ça pourrait aller... J'ai des enfants et je ne peux pas les emmener dans le quartier parce que l'ambiance générale n'est pas plaisante.» (Répondant 1 A)

Concernant la façon dont on peut envisager l'avenir du quartier, nous avons observé chez ces travailleurs deux préoccupations majeures. La première renvoie au coût de la vie qu'entraîne le fait de vivre dans le quartier (la hausse des loyers et la gamme de commerces présents dans le secteur), phénomène que la plupart des répondants craignent comme étant susceptible de prendre de l'ampleur au cours des prochaines années. La seconde concerne l'ambiance du quartier qui est perçue comme étant désagréable, soit à cause de la présence de personnes dans le besoin qui se regroupent à quelques endroits précis du secteur, soit à cause de l'exode des travailleurs après les heures de travail. Les répondants de ce groupe ont, à quelques reprises, mentionné le phénomène de la mixité sociale du quartier comme étant un enjeu susceptible de compromettre l'avenir du quartier : « Concernant le problème des gens à faible revenu dans le quartier, je pense que les organismes, s'ils parviennent à les éloigner un peu, alors peut-être que tout le monde s'entendrait bien, on les verrait un peu moins. » (Répondante 3 A)

Si l'on considère ces discours globalement, on observe un malaise important face aux différences sociales que renferme le quartier (la présence de personnes dans le besoin, la mendicité et la prostitution). Les répondants ne s'identifient visiblement pas au quartier

puisque les discours font souvent référence à ces éléments qu'ils perçoivent comme étant négatifs et étrangers à leur univers, ce qui renvoie, à l'identité de ces travailleurs.

Un répondant de ce groupe (répondant 5A) nous a fait part à plusieurs reprises de son inquiétude au sujet des conséquences de la gentrification du quartier sur les résidents. En plus de cette crainte relative à la dimension sociale de la revitalisation du quartier, à aucun moment celui-ci n'a tenu de discours négatif sur la mixité sociale du quartier, bien au contraire. Nous avons donc analysé les informations personnelles recueillies au sujet de ce répondant et avons repéré une différence majeure : celui-ci possède les mêmes caractéristiques que ses collègues à l'exception de son lieu de résidence qui est Limoilou. Contrairement à ses collègues, le répondant 5A habite un quartier moins aisé (un ancien quartier ouvrier), ce qui nous révèle que, malgré son revenu annuel élevé, il n'a pas choisi d'habiter un quartier à l'image de ses propres conditions socioéconomiques, qui sont d'un niveau supérieur.

### **La consommation**

Curieusement, selon les données recueillies par le biais du questionnaire, le niveau de satisfaction relatif aux prix et à la gamme (diversité) des commerces présents dans le quartier ne concorde pas avec les discours recueillis lors des groupes de discussion, phénomène qu'il est important de mentionner puisqu'il se répète dans tous les groupes de discussion. Lors des groupes de discussion, la majorité des répondants affirment être insatisfaits de la gamme de commerces, cependant ils affirment le contraire dans les questionnaires (en question fermée)<sup>2</sup>. Ce phénomène nous laisse plutôt perplexes puisque, non seulement cette opinion ne concorde pas avec les discours, mais elle est tout à fait contraire à ceux-ci. On retrouve tout de même, et ceci à plusieurs reprises, des commentaires négatifs faisant référence à la polarisation des commerces du quartier St-Roch, le manque « d'entre-deux » étant la formule la plus souvent utilisée<sup>3</sup>. Malgré ceci, nous croyons qu'il est important d'accorder une attention particulière aux discours et aux

---

<sup>2</sup> Voir la question # 7 du questionnaire dans la partie Annexe.

<sup>3</sup> Voir la question # 10 du questionnaire dans la partie Annexe.

réponses données aux questions ouvertes du questionnaire puisqu'il s'agit ici d'informations relatives aux opinions.

Les opinions émises au sujet de la gamme de commerces du quartier nous ont permis de confirmer l'hypothèse selon laquelle les travailleurs ne s'y reconnaissent pas. Par contre, les restaurants font l'objet d'une appréciation positive, les travailleurs considèrent que l'offre qu'on y trouve est assez diversifiée. D'après les informations recueillies à l'aide des questionnaires, les répondants du groupe A consomment des biens et services de façon régulière (généralement quatre fois par semaine et plus) et, dans tous les cas, les artères commerciales les plus fréquentées sont le Mail Centre-ville et la rue St-Joseph Est, soit les deux artères les plus près de leur lieu de travail. Le type de commerces de biens et services fréquentés par ces répondants se rapporte généralement à la consommation d'aliments et de produits d'usage courant (dépanneurs, épiceries et Société des alcools du Québec [SAQ]) et de restaurants peu dispendieux tels que Subway et Ashton.

En somme, malgré les opinions défavorables au sujet de la gamme de commerces et de la mixité sociale du quartier, les répondants consomment de manière fréquente, mais presque exclusivement dans les commerces alimentaires et de produits d'usage courant; ils ne fréquentent presque pas les boutiques de vêtements, de décoration ou autre. Ces informations nous laissent croire que les travailleurs ne se reconnaissent peut-être pas dans les commerces et dans la population du quartier :

- « Dans le quartier il manque de quelque chose, c'est-à-dire des commerces qui s'adressent à la classe moyenne.» (Répondante 1A)

- « On n'est pas obligé de les [les gens à faible revenu] envoyer à Limoilou ou à Beauport, mais il faudrait essayer d'aménager au moins les principales artères, donc faire en sorte que ce soit plus agréable de se promener dans ce coin là [rue St-Joseph]. » (Répondant 3A)

## **Groupe de discussion B et C**

Tout comme le groupe A, l'emplacement des entreprises des groupes B et C se trouve dans la partie Est du quartier St-Roch. Les répondants de ces deux groupes sont constitués majoritairement de travailleurs professionnels (techniciens et conseillers), qui sont âgés entre 26 et 56 ans et plus et dont les revenus annuels se situent majoritairement dans la catégorie de 50 000\$ et plus. Les répondants de ces groupes proviennent des quartiers St-Sauveur, Charlesbourg, Limoilou, Beauport et Lévis. Mis à part ces deux derniers, il s'agit de secteurs qui sont situés près du quartier St-Roch et, dans tous les cas, de quartiers ou municipalités regroupant principalement des ménages de classe moyenne (à l'exception du quartier St-Sauveur, qui constitue le secteur de la ville étant le plus défavorisé).

Pour les mêmes raisons que dans le groupe A, l'artère la plus appréciée par les répondants de ces deux groupes est la rue St-Joseph Est, du fait qu'elle constitue un secteur « vivant » :

- « J'aime bien la nouvelle partie de la rue St-Joseph, parce que ça ressemble plus à la rue des années 60-70. Ce qui était beau à l'époque, c'est que t'avais les petits commerces et c'était vivant ». (Répondant 2C)

- « La rue St-Joseph c'est vraiment une réussite! Moi et mon conjoint allons souvent se promener dans ce coin-là et c'est très agréable, t'as les petites lumières bleues en soirée, c'est très invitant ! » (Répondant 1B)

Plusieurs apprécient également le secteur de la bibliothèque Gabrielle-Roy et de la rue St-Vallier Est. Cette dernière suscite l'intérêt des répondants du fait qu'on y trouve des restaurants et un paysage « intéressants ». En ce qui a trait à la bibliothèque, cet endroit constitue, selon certains répondants, un milieu agréable à cause de la mixité sociale qu'on y trouve : « La bibliothèque Gabrielle-Roy est un carrefour humain extraordinaire, ça s'adresse à tout le monde; les riches comme les pauvres ». (Répondant 3C) Toutefois, il est important de mentionner que la diversité sociale qui est présente à cet endroit et

perçue comme un trait positif par quelques-uns ne fait pas l'unanimité des répondants puisque certains préfèrent éviter cet endroit.

En ce qui a trait aux secteurs les moins appréciés, les répondants de ces deux groupes ont mentionné un plus grand nombre de lieux que ceux du groupe A. Parmi ceux-ci, les rues résidentielles ont été mentionnées à quelques reprises, ceci pour des raisons d'ordre esthétique et sécuritaire. Comme le mentionne l'un d'eux, (appuyé par l'un de ses collègues):

- « Les rues résidentielles. C'est vrai que parfois il y a du monde spécial, c'est bizarre. Les rues ne sont pas dégagées et éclairées, tu vois les fils électriques et les trottoirs ne sont pas tellement invitants ! » (Répondant 2B)

- « Les rue résidentielles, j'y vais pas. Le jour peut-être mais le soir...j'ai peur que quelqu'un ouvre la porte de son auto et me ramasse. Je pense qu'il faut être né là ! » (Répondant 5B)

Une personne a aussi mis l'accent sur le caractère peu invitant et sombre du secteur du quartier où se trouvent l'Îlot Fleurie et les échangeurs de l'autoroute Dufferin-Montmorency. Cette partie du quartier constitue un endroit sombre qui peut attiser certaines craintes (surtout en soirée). Malgré les fresques peintes sur les pylônes d'autoroutes et qui, selon plusieurs répondants, ont ajouté une valeur esthétique au secteur, celui-ci demeure l'un des moins convoités du quartier. À plusieurs moments, lors des groupes de discussions, les répondants ont mentionné le secteur comme étant un endroit où l'on se dépêche puisqu'il serait « venteux » et « désagréable ». De plus, certains répondants de ce groupe déplorent l'inefficacité de la circulation automobile, notamment le manque d'espaces de stationnement : « Ça pourrait être bien d'acheter un condo mais il n'y a pas de stationnement. En plus du déneigement, faut vouloir... Ça coûte très cher. » (Répondant 3B)

Sur le plan cognitif, les répondants ont généralement manifesté une bonne connaissance des changements découlant de la revitalisation du quartier, ce qui est sans doute relié au nombre d'années d'ancienneté professionnelle dans le secteur (une moyenne de six ans). Contrairement aux travailleurs du groupe A, dont la connaissance se rapportait presque exclusivement à la venue des travailleurs et à la nouvelle gamme de commerces récemment implantée dans le quartier, les répondants de ces deux groupes ont généralement évoqué des traits positifs à l'égard de l'esthétisme du quartier résultant des différents projets de rénovation qui ont été effectués (les espaces verts et l'architecture).

En ce qui a trait aux facteurs pouvant faire du quartier un milieu de vie agréable ou non, les répondants ont à quelque reprises évoqué le quartier comme étant intéressant pour ce qui est de la proximité des commerces : « Tout peut se faire à pied, tout est proche : tu peux aller manger au resto le soir et aller prendre un café juste à côté ». (Répondant 1B) À cet égard, malgré le côté pratique du quartier, deux répondants ont souligné être incommodés par le manque de stationnements ainsi que par le manque de fluidité de la circulation résultant de la présence de plusieurs rues à « sens unique ». Environ la moitié des répondants ont mentionné être dérangés par la pauvreté et les personnes « marginalisées » qui sont présentes dans le quartier, notamment par les « rassemblements de fumeurs » à quelques endroits précis, tels que le parvis de l'Église St-Roch et l'extérieur de la bibliothèque Gabrielle-Roy. Ces points, mentionnés comme étant « contraignants » par des répondants, ont même été cités quelques fois dans les questionnaires comme étant l'une des raisons pour lesquelles le quartier St-Roch ne serait pas propice à la consommation :

- « Depuis qu'ils ont changé l'emplacement de la soupe populaire, c'est pas mal plus intéressant [...] Ce qui était dérangeant, c'était une masse de monde sur le même coin de rue. T'aimes pas les voir mais ils sont là...je n'ai pas de problèmes avec la pauvreté mais...» (Répondant 4B)

- « Autour des bars sur le Boulevard Charest ou dans les petites rues sombres où il n'y a pas d'activité le soir, j'ai peur d'être harcelé. C'est vraiment effrayant ! »  
(Répondant 3C)

Ces extraits nous révèlent qu'une bonne partie des répondants de ces groupes ne se sent pas à l'aise dans certains secteurs du quartier, puisque l'on retrouve plusieurs éléments de discours reliés à un sentiment d'appréhension envers la pauvreté ainsi que d'insécurité vis-à-vis des endroits sombres et des rues désertes.

### **Consommation**

D'après les informations recueillies par l'entremise des questionnaires, les répondants des groupes B et C consomment de façon moins importante que les répondants du groupe A, soit entre deux fois par mois et trois fois par semaine comparativement à quatre fois et plus par semaine pour le groupe A. Le moment de la journée où sont effectués ces achats coïncide généralement avec l'heure du dîner et parfois après les heures de travail. Les artères commerciales les plus fréquentées varient passablement, quoique l'on remarque l'impopularité de la rue Dorchester et St-Joseph Ouest. Nous pensons que l'impopularité de ces deux artères pourrait être due au fait que celles-ci se trouvent non seulement à l'autre extrémité du quartier (dans la partie Ouest), mais aussi parce que cette partie est fréquentée principalement par un type de clientèle différent de celle des travailleurs.

Toujours en ce qui a trait aux pratiques de consommation, nous avons constaté une différence majeure entre les répondants du groupe B et ceux des autres groupes (A et C). En effet, plusieurs répondants du groupe B ont mentionné fréquenter, en plus des restaurants, les pubs de la rue St-Joseph Est, ce qui nous indique qu'une partie de ceux-ci fréquentent le quartier pour le plaisir (pour des raisons qui ne sont pas purement d'ordre utilitaire). Cette caractéristique des pratiques de consommation de ces travailleurs est révélatrice puisqu'elle indique qu'un nombre important de ceux-ci, malgré le sentiment d'insécurité et le malaise relié à la pauvreté dont ils ont témoigné à plusieurs reprises, se sentent à l'aise à l'intérieur d'une certaine partie du quartier (la rue St-Joseph Est). Comme le mentionne Simon Langlois, les pratiques de consommation occupent une place

importante dans le champ de l'identité. Or, le fait que les répondants de ce groupe se divertissent presque exclusivement dans cette partie du quartier montre qu'il s'agit non seulement de l'effet d'entraînement provoqué par le groupe (puisque ces sorties se produisent souvent entre collègues), mais aussi du groupe d'appartenance auquel ces répondants se réfèrent: « [...] la consommation distinctive est considérée comme une activité d'utilisation et d'appropriation symbolique de biens et services qui sont transformés en objets de culture par l'homme, qui lui permettent tantôt de se distinguer des autres, certes, mais aussi de s'affirmer comme personne, de se réaliser. » (LANGLOIS, 2005 : 34)

Les informations ainsi recueillies indiquent qu'une bonne partie des répondants de ces deux entreprises ne se sentent pas tout à fait en confiance vis-à-vis certains secteurs du quartier où la proportion de travailleurs est moindre que celle des résidents (les petites rues résidentielles ainsi que quelques points stratégiques du quartier tels que la bibliothèque et le parvis de l'église St-Roch). On observe d'ailleurs que même si aucun de ces répondants n'est satisfait de la gamme de commerces présente dans le secteur de la rue St-Joseph Est, ce secteur demeure néanmoins le plus apprécié : « La rue St-Joseph (la partie Est) et les nouvelles boutiques, ça coûte très cher mais c'est quand même le fun d'aller voir, c'est très agréable à marcher. » (Répondant 1B)

### **Le secteur des nouvelles technologies**

#### **Groupe de discussion D et E**

Tout comme les groupes B et C, il est préférable de procéder à l'analyse des groupes D et E simultanément et ce, pour trois raisons. Non seulement le groupe E n'est constitué que de trois répondants, mais ceux-ci présentent des profils très semblables à ceux des répondants du groupe D, en plus de partager les mêmes représentations sociales et les mêmes pratiques de consommation.

Âgés entre 26 à 35 ans, les répondants de ces deux groupes de discussion sont des professionnels (quelques consultants et conseillers, un coordonnateur et un directeur de ressources humaines) dont la moyenne des revenus annuels de ménage se situe entre 50 000\$ et 84 999\$. Ceux-ci proviennent des secteurs résidentiels de classe moyenne et moyenne-supérieure, c'est-à-dire Sillery, Lac-Beauport, St-Foy, Charlesbourg, Beauport, Lévis et St-Augustin. Il s'agit donc, en général, d'une catégorie de répondant issu d'une classe sociale plus favorisée.

Les secteurs du quartier St-Roch les moins appréciés par ces répondants sont le Mail Centre-ville, la rue du Pont, le secteur du Cinéma Place Charest (le cinéma et ses alentours) ainsi que la rue St-Joseph Ouest. En général, ces secteurs sont décrits par les répondants comme étant sombres et peu invitants en raison de l'esthétisme et de la population qu'on y trouve. Comme le mentionnent plusieurs répondants, le Mail Centre-ville ainsi que d'autres secteurs, notamment la rue St-Joseph Ouest, leur apparaissent comme des endroits désagréables :

- « Le Mail fermé [la rue couverte], en tout cas c'est une catastrophe. Quand tu vas dans un centre d'achat, tu te sens bien, mais quand tu vas dans le Mail, tu as l'impression de ne pas être à ta place; ce n'est pas un endroit accueillant. C'est épouvantable pour les commerces qui sont là, c'est triste.» (Répondant 3E)

- « [...] du côté de la bibliothèque Gabrielle-Roy, on retrouve des gens en détresse et des gangs autour des magasins; ça t'incite pas à continuer.» (Répondant 1E)

- « Après la rue Dorchester, mettons que tu fais pas exprès pour dépasser cette rue là; c'est moins sécurisant.» (Répondant 1D)

On observe à travers ces extraits que les secteurs n'ayant pas fait l'objet d'importantes rénovations (le Mail Centre-ville et la partie Ouest du quartier) ne sont pas convoités par ces travailleurs. Ces endroits sont clairement qualifiés comme étant non seulement

« peu invitants », mais aussi « non-sécuritaires » en raison de la présence de personnes issues d'un milieu socioéconomique moins favorisé.

En ce qui concerne les secteurs les plus appréciés, les répondants de ces groupes ont mentionné la rue St-Joseph Est, le jardin St-Roch ainsi que la rue St-Vallier Est. Ces deux artères selon eux constituent des endroits agréables en raison de leur cachet architectural, de leur propreté et du sentiment de sécurité qu'on y éprouve. En ce qui a trait aux divers éléments pouvant faire du quartier un milieu de vie agréable ou non, les répondants ont, à plusieurs reprises, déploré le manque d'activités culturelles dans le secteur, ainsi que le manque de vitalité dans le quartier en soirée :

- « St-Roch est agréable le jour et désagréable le soir; on voit vraiment une différence! Rester ici, moi je sortirais pas et ce serait un gros effort de le faire. »  
(Répondant 2E)

- « Le soir, il n'y a pas beaucoup de gens. Il faut que la Ville soit capable d'attirer plus de monde. » (Répondant 1D, appuyé par 2D et 3D)

Globalement, les discours relevés dans ces deux groupes de discussion sont très similaires; la pauvreté et l'insécurité semblent importuner la majorité d'entre eux (7/8). Une seule de ces personnes, un résident de Beauport, semble se soucier de la polarisation des commerces et affirme qu'elle est non représentative des résidents du quartier.

### **Consommation**

La plupart des répondants issus de ces deux groupes consomment de manière fréquente (plusieurs fois par semaines) et ceci à l'intérieur de restaurants peu dispendieux (Subway, Café Tartine et la pizzeria Wellat) et, dans une moindre mesure, dans les restaurants de type « haut de gamme » (Yuzu, Versa et Largo...), ceci à l'heure du midi et parfois après les heures de travail. En dépit du fait que ces répondants disposent de revenus plutôt élevés, ceux-ci déplorent, tout comme les répondants des autres groupes, la gamme de

commerces présents dans le quartier, du fait qu'ils sont dispendieux, donc peu accessibles.

## **Le secteur commercial**

### **Groupes de discussion F et G**

Nous pensons qu'il est nécessaire que l'analyse de ces deux groupes soit faite en dernier lieu, puisqu'il s'agit de répondants dont les discours et les pratiques de consommation se sont les plus différents des autres groupes. Parmi ces onze répondants, six sont âgés entre 25 et 36 ans, les autres se répartissant de part et d'autre à l'intérieur de cohortes plus âgées et plus jeunes. La moyenne des revenus annuels de ménage se situe entre 55 000\$ et 69 999\$ pour le groupe F, mais sous la barre de 30 000\$ pour le groupe G. Il s'agit pour la plupart de professionnels (groupe F) et de personnel de services (groupe G) dont l'emploi occupé n'exige généralement pas une longue formation. Les répondants issus de ces deux groupes proviennent soit du quartier St-Roch (3/11), soit des quartiers adjacents, tels que Limoilou, Lebourgneuf, et le Vieux Québec. Trois de ces répondants se distinguent de leurs collègues du fait qu'ils habitent Beauport, Ste-Foy et Cap Rouge, c'est-à-dire des secteurs plus éloignés du centre-ville. Finalement, ces deux entreprises se démarquent non seulement par le fait qu'elles regroupent des répondants ayant des caractéristiques différentes des autres groupes, mais aussi par leur emplacement puisqu'elles sont situées dans la partie Ouest du quartier St-Roch.

Les endroits les plus appréciés du quartier sont principalement le jardin St-Roch, la rue St-Joseph Est, le boulevard Langelier, la place de l'église St-Roch, les escaliers (près de l'édifice TQS) ainsi que la bibliothèque Gabrielle-Roy. Les raisons qui font de ces secteurs des endroits « attrayants », selon ces travailleurs, proviennent du fait qu'ils les perçoivent comme étant dégagés en plus de présenter des qualités intéressantes dues à leur esthétisme:

- « Moi j'aime le secteur de la bibliothèque Gabrielle-Roy. Quand je me promène et que j'arrive dans ce coin là, ça me sécurise parce que c'est le coin où c'est dégagé. » (Répondant 7F)

- « Les escaliers, moi j'aime bien. C'est agréable et ça fait comme une pause. J'aime mieux passer par là que par la côte D'Abraham, ça connecte bien et c'est pratique. L'accès est facile. » (Répondant 2F)

L'artère la plus dépréciée du quartier par ces travailleurs (5/11) est le boulevard Charest Est, ceci pour des raisons d'inconfort lié à la pollution et au bruit occasionné par la circulation automobile, notamment dans le secteur des échangeurs. Ce dernier semble être, selon les répondants, un endroit peu agréable : « Le boulevard Charest, c'est plate à marcher, les bâtiments ne sont pas ouverts, c'est haut, c'est large et c'est venteux. C'est une artère extrêmement inconfortable à marcher! » (Répondant 3F)

Le fait que ces répondants considèrent majoritairement le boulevard Charest Est comme étant un secteur à éviter est d'une importance majeure puisque contrairement aux autres groupes, ces répondants n'éprouvent pas de malaise vis-à-vis des rues résidentielles ou de la partie Ouest du quartier qui, dans ce cas-ci, semblent être appréciés pour les différences sociales que ces secteurs renferment. En effet, les raisons mentionnées pour expliquer la cause de l'inconfort vis-à-vis du boulevard Charest Est concernent l'espace physique. Cette différence de discours entre les groupes nous dévoile que les répondants des groupes D et E n'ont pas de difficulté à s'identifier à certains secteurs qui provoquent la réticence des autres groupes.

Cependant, un sentiment de malaise a tout de même été exprimé à deux reprises au sujet de la bibliothèque Gabrielle-Roy ainsi que du Mail Centre-ville, en raison de la clientèle qu'on y trouve et de l'apparence plutôt « froide » de ces lieux. Par contre, il ne s'agit pas du discours dominant à l'intérieur de ces deux groupes puisque seulement deux répondants avaient cette opinion. Les éléments du quartier faisant de celui-ci un lieu agréable ou non pour y vivre diffèrent aussi de ceux mentionnés par les répondants des

autres groupes. Pour plusieurs, vivre dans le quartier St-Roch est un choix écologique (surtout pour ceux qui y travaillent) du fait qu'on y retrouve tous les services quotidiens nécessaires en plus de pouvoir réaliser plusieurs activités sans voiture : « C'est pas seulement pour la sécurité mais vivre dans St-Roch c'est faire un choix écologique. C'est important pour moi de vivre près de ton lieu de travail. » (Répondante 6F) En plus de la question écologique et de la proximité des commerces de biens et de services, deux des répondants ont mentionné que le quartier leur semble être un endroit sécuritaire, parce qu'on y trouve beaucoup de gens :

- « Je trouve justement que pour pratiquer les loisirs avec les enfants, St-Roch c'est pratique à cause des services de la Ville qui sont tous à proximité. [...] Il y a beaucoup de circulation dans St-Roch alors si t'as besoin d'aller chercher de l'aide, c'est facile.» (Répondante 5F)

À deux reprises, le manque d'espaces verts et de liens entre la rue St-Joseph et la rivière Saint-Charles ont été mentionnés. À ce sujet, nous pourrions être portées à croire que l'accès à la rivière est plutôt difficile, mais il s'agit plutôt d'une conséquence issue du malaise et du manque d'intérêt pour les rues résidentielles dont la majorité débouche presque directement sur un accès à la rivière.

Contrairement aux groupes de discussion effectués dans les secteurs publics et des nouvelles technologies, les répondants de ces deux groupes de discussion sont principalement incommodés par les endroits où la circulation automobile est importante plutôt que par ceux où se rassemblent des personnes vivant dans la pauvreté. De plus, certains de ces répondants ont mentionné se rendre au travail à pied plutôt qu'en voiture, ce qui n'est pas surprenant puisque la plupart de ceux-ci habitent soit à l'intérieur du quartier, soit dans un quartier situé non loin de St-Roch. Or, le fait de se rendre au travail à pied explique sans doute en partie pourquoi les endroits appréciés dans le quartier sont, contrairement aux autres groupes, beaucoup plus nombreux.

## **Consommation**

Nous avons observé une différence majeure en ce qui a trait aux artères et aux commerces les plus fréquentés : tous, à l'exception de deux personnes, ont mentionné la rue St-Joseph Ouest et, dans tous les cas, ceux-ci fréquentent des commerces situés dans la partie Ouest du quartier. La plupart de ceux-ci y consomment plus de quatre fois par semaine (9/14) et le type de commerces qu'ils aimeraient fréquenter s'ils étaient présents dans le quartier sont les clubs vidéo ou cinémas de répertoire, des fromageries et poissonneries, commerces équitables et salons de thé. En bref, contrairement aux réponses recueillies à l'intérieur des autres groupes, les répondants des groupes F et G ne semblent pas être incommodés par le manque de commerces s'adressant à la clientèle de classe moyenne, ceci malgré le malaise éprouvé face à la nouvelle gamme de commerces implantés sur la rue St-Joseph Est.

## Chapitre V L'identification des travailleurs du quartier St-Roch à travers la consommation.

À la lumière des écrits, l'identité, notamment le besoin de distinction, joue un rôle important dans les pratiques de consommation des individus. Rappelons que notre hypothèse de départ voulait que les travailleurs du quartier St-Roch ne se représentent pas le quartier comme étant un lieu auquel ils appartiennent (un milieu auquel ils s'identifient), ce qui explique pourquoi ils ne sont pas portés à y consommer. Pour être en mesure de comprendre la logique dans laquelle s'articule l'identité avec les différents éléments du quartier, il est nécessaire de découper ce chapitre en deux. La première partie porte sur les raisons faisant de certains secteurs du quartier des endroits appréciés et d'autres moins appréciés. La seconde partie porte sur les facteurs qui influencent les représentations sociales du quartier et est l'occasion de présenter une typologie des répondants.

### **5.1 Le quartier St-Roch et ses contradictions**

Le quartier St-Roch abrite une mixité sociale et commerciale pour le moins importante, ce qui le distingue des autres quartiers de la ville. Ce trait caractéristique du quartier n'est pas le fruit du hasard et n'est pas étranger à l'histoire du centre-ville de Québec; il s'agit d'un milieu où l'on trouve aujourd'hui des services de toutes sortes attirant ainsi plusieurs types de résidents et de travailleurs. Les travailleurs du quartier St-Roch ne semblent pas tous adopter le même système de valeurs pour juger d'un phénomène ce qui explique l'éventail d'opinions possibles en lien avec le même sujet. Par conséquent, la mixité sociale qui caractérise le quartier peut être perçue par ces individus de manière différente; tous partagent plus ou moins le même environnement mais tous ne se le représentent pas de la même façon.

Lorsque sont examinés les éléments récurrents des discussions au sujet des secteurs fréquentés régulièrement ou, au contraire, ceux qu'on évite, il est évident qu'une part

importante des travailleurs ne se sent pas à l'aise dans la partie Ouest du quartier et les rues résidentielles. Si l'on observe globalement ces secteurs, il s'agit de lieux fréquentés par un tout autre type de personnes, principalement des résidents du quartier, des jeunes ainsi que des personnes dans le besoin. Le quartier comporte des artères très différentes les une des autres en ce qui a trait à l'architecture, aux commerces, aux restaurants et aux profils sociaux de ceux qu'on y rencontre. À ce sujet, la rue St-Joseph constitue l'artère qui affiche le mieux ces différences si l'on considère la partie Ouest et la partie Est qui n'ont pas subies les mêmes transformations lors de la revitalisation du quartier. En un mot, le quartier présente plusieurs figures différentes fournissant ainsi matière à des discours contradictoires chez les travailleurs.

Le discours dominant, voire unanime, met l'accent sur le manque de commerces s'adressant à la classe moyenne, puisqu'on trouve, sur la rue St-Joseph (l'artère la plus fréquentée de tous), des produits qui sont soit trop, soit pas assez dispendieux. En effet, la grande majorité des répondants déplorent la polarisation des commerces (principalement ceux offrant des biens), la plupart insistant sur l'absence d'un « entre-deux », raison pour laquelle ils ne se retrouvent pas à travers ces deux gammes. Cependant, soulignons que l'artère St-Joseph Est est le principal endroit qui comporte des commerces haut de gamme et que c'est à cette artère que les répondants se réfèrent lorsqu'ils qualifient les commerces comme étant « trop dispendieux ». Malgré la présence de commerces et de restaurants plus diversifiés dans la partie Ouest du quartier, les travailleurs réunis lors des cinq premiers groupes de discussion (secteurs public et des nouvelles technologies) ne fréquentent presque pas ce secteur, en dépit du fait qu'ils aimeraient avoir à leur disposition un choix de commerces moins dispendieux que ceux de la partie Est. Or, il est clair que la rue St-Joseph Est constitue l'objet central du discours dominant, ce qui nous révèle un manque d'intérêt pour la partie Ouest de cette même artère :

- « Il faut qu'il y ait des magasins qui ne s'adressent pas nécessairement aux travailleurs, mais aussi aux gens qui habitent le secteur. L'été sur la rue St-Jean c'est l'*fun* d'aller magasiner, mais ici c'est pas pareil. » (Répondant 6D)

- « Les magasins sont chers et il n'y a pas de spéciaux. S'il y aurait un entre deux, moi j'consumerais en masse, en plus du fait qu'il n'y a rien pour les enfants! »  
(Répondant 1D)

Cette distinction entre les parties Ouest et Est du quartier (lesquelles sont séparées par la rue de la Couronne) est importante puisque celles-ci ne rejoignent pas les mêmes types de clientèle. La partie Ouest est surtout fréquentée par les résidents du quartier, tandis que la partie Est est principalement fréquentée par les travailleurs, par conséquent il s'agit de la section de la rue où les travailleurs se reconnaissent et où ils se sentent le plus en sécurité:

- « Moi j'aime marcher sur la rue St-Joseph (partie Est), parce que c'est propre, il y a beaucoup de monde et tu te sens en sécurité; c'est pas comme les petites rues. Aussi, la rue St-Vallier, vers les échangeurs, non seulement c'est sécuritaire comme place, mais c'est l'*fun* d'aller prendre une marche; tu rencontres du monde comme toi. » (Répondant 2G)

Après avoir analysé ces discours, il ressort qu'une bonne partie des travailleurs préfèrent fréquenter les artères rénovées, donc celles où l'on retrouve les commerces les plus dispendieux, plutôt que celles n'ayant pas fait l'objet de rénovations importantes et qui comportent des commerces à bas prix. Les artères telles que la rue St-Joseph Est et ses petites rues transversales, notamment la rue Du Parvis, ainsi que la rue St-Vallier Est sont celles où l'on rencontre une proportion importante de travailleurs (le jour), il s'agit donc de la partie du quartier, à l'exception de quelques endroits (le parvis de l'église St-Roch, la rue du Pont et le Mail Centre-ville) à laquelle les travailleurs s'identifient le plus (du moins pour les cinq premiers groupes). Ceci confirme ce que nous avons appris dans la littérature (LANGLOIS, 2006; BOURDIEU, 1979) au sujet du besoin de distinction de l'individu, notamment celui de se distinguer de la classe sociale inférieure à la sienne. Plutôt que d'aller consommer dans la partie Ouest du quartier (là où la gamme de commerces est la moins dispendieuse), les répondants préfèrent fréquenter la partie Est de la rue St-Joseph, puisqu'il s'agit de l'endroit où ils se retrouvent davantage socialement, ceci malgré la présence de commerces haut de gamme.

À plusieurs reprises, et dans des groupes différents, les répondants nous ont fait remarquer que le quartier est totalement différent en soirée, ce qui soutient la partie de notre hypothèse voulant que les travailleurs ne se représentent pas le quartier comme un milieu auquel ils s'identifient. En effet, à maintes reprises, les répondants ont déploré le manque de vie susceptible d'animer le quartier en soirée, ce qui expliquerait les fermetures de restaurants tôt en soirée. Le quartier St-Roch regroupe un nombre important de travailleurs le jour, mais la majorité d'entre eux repartent en fin d'après-midi, ce qui transforme la dynamique du quartier. En bref, les travailleurs fréquentent les endroits où ils se reconnaissent et ceux-ci imaginent difficilement la possibilité d'habiter le quartier puisque le profil social des résidents qui s'y trouvent le soir est très différent de celui des travailleurs qui y sont visibles le jour.

Un élément majeur que nous avons retenu lors de l'analyse des discours est que les répondants des entreprises issues du secteur commercial (groupes F et G) ne semblent guère éprouver de sentiment d'insécurité ou de malaise face à la pauvreté présente dans le quartier. À ce sujet, mentionnons que le groupe G est une entreprise commerciale dont la vente de biens ne s'adresse pas à une clientèle ayant un profil social particulier. Par conséquent, l'emploi de ces travailleurs nécessite d'être constamment en contact avec des clients dont les profils sociaux sont diversifiés (puisque tous occupent un emploi de service à la clientèle). Comme il a été mentionné plus tôt, les éléments du quartier suscitant le plus de malaise chez ceux-ci sont la densité de la circulation automobile et le manque d'espaces verts. Non seulement il s'agit des groupes où le discours dominant divergeait le plus de celui des autres groupes, mais nous avons pu constater des différences majeures dans leurs pratiques de consommation.

Les commerces les plus fréquentés par les répondants de ces deux groupes sont ceux qui sont situés dans la partie Ouest du quartier, notamment sur la rue St-Joseph Ouest. À première vue, on pourrait être tenté de croire que les travailleurs sont naturellement portés à fréquenter les commerces et restaurants du quartier qui sont situés sur les artères les plus près de leur lieu de travail. Cependant, lorsqu'on observe les représentations

sociales de tous ces groupes, ce ne sont pas les mêmes éléments du quartier qui font l'objet de discours négatifs, de même que pour les éléments positifs. Comme il a été mentionné plus tôt, certains travailleurs considèrent que la présence à certains endroits précis de quelques agrégats de personnes issues de milieux défavorisés est contraignante voire même « à éviter » (les deux extrémités de la rue St-Joseph Est, c'est-à-dire la rue du Pont et la bibliothèque Gabrielle-Roy). Ceci pourrait, nous le croyons, expliquer pourquoi certains travailleurs des secteurs du domaine public et de celui des nouvelles technologies (situés dans la partie Est du quartier) fréquentent presque exclusivement la rue St-Joseph Est et ne sont pas portés à traverser ces deux extrémités « incommodes ». Ceux-ci ont, par conséquent, une connaissance très limitée de ce qui se trouve de « l'autre côté », notamment des commerces et des restaurants. Par contre, d'autres considèrent ces endroits comme étant les plus intéressants du quartier justement parce qu'ils ne rassemblent pas que des personnes ayant le même profil social. Or les pratiques de consommation ne sont pas nécessairement alimentées par des raisons pratiques telles que la proximité des commerces avec le lieu de travail puisque deux des entreprises situées dans la partie Est du quartier ne sont qu'à quelques mètres de la rue de la Couronne, cependant que les travailleurs de celle-ci préfèrent toujours ne pas fréquenter les artères de la partie Ouest.

Somme toute, des différences majeures de discours ont été observées et celles-ci concordent bel et bien avec les pratiques de consommation. Ainsi, il appert que les travailleurs des deux groupes situés dans la partie Ouest s'identifient à cette même partie du quartier de façon plus importante que les travailleurs des autres groupes. Toutefois, il est nécessaire d'explorer plus en détail les éléments qui influencent les représentations et, par conséquent, les pratiques de consommation des travailleurs du quartier St-Roch.

## **5.2 Typologie des répondants**

Les groupes de discussions nous ont permis de relever certains segments récurrents de discours qui semblent coïncider avec certains éléments du profil des répondants. Nous avons donc élaboré une typologie des répondants qui consiste en un travail de

décomposition des caractéristiques de discours et de profils des travailleurs rencontrés, de manière à identifier quelques « types idéaux ». Cette technique a pour but de faire ressortir des éléments essentiels de l'étude, c'est-à-dire les facteurs qui influencent les représentations sociales des répondants, de manière à faciliter l'analyse. En d'autres mots, il s'agit d'un travail de classification tel un schéma qui a pour objectif de simplifier l'analyse.

Nous avons ainsi pu identifier trois catégories principales de discours dans lesquelles certains éléments reviennent de façon récurrente. Il s'agit principalement de discours qui renvoient à différentes conceptions du quartier et de ses composantes (différentes représentations sociales). La présence de ces facteurs permettra de préciser certains aspects de l'hypothèse, puisque les travailleurs du quartier St-Roch n'ont évidemment pas tous le même profil; par conséquent, ils n'ont pas tous le même rapport au quartier.

Nous avons fait ressortir deux axes afin de dégager trois types de discours. Le premier axe est celui du lieu de résidence du répondant qui varie selon que le répondant habite la banlieue (une municipalité périphérique) ou qu'il habite plutôt le quartier St-Roch ou un des quartiers centraux adjacents à celui-ci. Le deuxième axe renvoie à la connaissance qu'ont les travailleurs du quartier, de ses commerces, de ses artères et de son histoire, celle-ci pouvant être plus ou moins grande. Ces deux axes permettent d'organiser une typologie avec trois types de répondants, soit le type *urbain*; le type *anxieux* et le type *critique*.

**Tableau 5.2.1**

Typologie des répondants selon le lieu de résidence et la connaissance du quartier

Connaissance du quartier	Résidant en banlieue	Résidant dans un quartier du centre-ville
<b>Connaissance étendue du quartier</b> ( son histoire, ses artères et la population qu'on y trouve).	Type <i>critique</i>	Type <i>critique</i> et Type <i>urbain</i>
<b>Connaissance limitée du quartier</b>	Type anxieux	

**Le type *urbain***

Les répondants de type *urbain* sont principalement issus de la classe moyenne et sont âgés entre 26 et 35 ans. Ceux-ci habitent soit le quartier St-Roch, soit les quartiers avoisinants tels que Limoilou et le Vieux-Québec. Il s'agit principalement de travailleurs qui se rendent au travail à pied, ce qui peut expliquer leur connaissance plus étendue des différents éléments du quartier. Le type *urbain* regroupe environ le quart des répondants (9/38) composé à part à peu près égale d'hommes et de femmes et presque essentiellement de répondants dont le lieu de travail se situe dans la partie Ouest du quartier. Le revenu moyen des ménages dans lesquels vivent ceux-ci se situe entre 24 999\$ et moins de 69 999 \$.

Ceux-ci se distinguent des autres du fait qu'ils se représentent le quartier avant tout comme un milieu « pratique ». Pour ces répondants, la proximité et la diversité des commerces de biens et de services constitue l'élément majeur dans la représentation qu'ils se font du quartier. Le quartier St-Roch est un secteur où est effectivement concentré un nombre important de services : on y retrouve un peu de tout (transports, finances, nettoyeur, épicerie, cinéma, etc.), ceci sans qu'il soit nécessaire d'avoir une voiture pour s'y rendre. Il s'agit ici d'une différence majeure qui distingue ce type de répondants des deux autres, puisque pour l'*urbain*, le fait que le quartier soit « central »

suppose également le fait qu'on y trouve une mixité sociale et ceci à toute heure du jour, ce qui explique en bonne partie le sentiment de sécurité qu'ils ont lorsqu'ils fréquentent le quartier. D'autres types de répondants ont plutôt tendance à voir ceci comme un inconvénient, voire même comme la cause de leur sentiment d'insécurité. Non seulement le type *urbain* se sent plus à l'aise lorsque qu'il est plongé dans un milieu où le rythme de vie est incessant, mais il attribue un intérêt particulier à la diversité culturelle et sociale qui est présente dans le secteur : « Le quartier St-Roch, est plus cosmopolite : il y a beaucoup de diversité de cultures, des genres différents et je pense que c'est ce qui fait la richesse du quartier. Il faut qu'il y ait dans St-Roch plus de gens qui viennent d'ailleurs et que ce soit plus amplifié.» (Répondant 6F)

Les pratiques de consommation de ces répondants sont aussi différentes des autres répondants : ceux-ci fréquentent régulièrement les commerces de services (épiceries) et les commerces spécialisés du quartier (boulangeries, cafés et restaurants de cuisine ethnique). Malgré le fait qu'ils aient choisi de ne pas habiter la banlieue, ces répondants déplorent tout de même le manque d'espaces verts dans le quartier St-Roch et y voient une importante cause d'inconfort dans ce secteur.

### **Le type *anxieux***

Le deuxième type, *l'anxieux*, regroupe une part importante des répondants (19/38), lesquels sont, dans une proportion à peu près égale, autant des hommes que des femmes. Ce type de travailleurs, contrairement au type *urbain*, n'apprécie pas le caractère « central » du quartier St-Roch. Comme il a été dit, le quartier renferme une diversité sociale et culturelle importante, ce qui le distingue des autres quartiers, surtout ceux qui sont situés en périphérie de la ville (Lac-Beauport, Cap-Rouge, St-Romuald et St-Augustin). Les *anxieux* éprouvent une certaine crainte par rapport à cette mixité sociale et, par conséquent, ne se sentent pas en sécurité dans certains secteurs du quartier.

Les répondants de type *anxieux* sont principalement des travailleurs qui habitent soit la banlieue (St-Augustin, Cap-Rouge, Lac Beauport), soit des quartiers situés en périphérie du centre-ville, notamment Sillery et Ste-Foy. Ceux-ci ne regroupent pas des travailleurs

appartenant à une cohorte particulière, puisque ceux-ci se répartissent également entre 26 ans et 55 ans et plus. Ils vivent dans des ménages qui disposent en moyenne d'un revenu annuel de plus de 85 000\$, il s'agit donc d'un type de travailleurs appartenant aux couches sociales supérieures. Cette information confirme ce que soutient la littérature, puisqu'on constate encore ici le rôle joué par la classe sociale du répondant dans ses représentations sociales. Contrairement aux répondants de type *urbain*, ceux de type *anxieux* ressentent un certain malaise lorsqu'ils rencontrent des gens économiquement défavorisés, ceci probablement parce qu'ils sont très peu familiers avec la pauvreté. Le type *urbain* n'est pas du tout dérangé par ces images de pauvreté, la preuve en est qu'il s'agit d'un élément presque totalement absent de leur discours, contrairement au type *anxieux* qui en parle à maintes reprises.

Le type *anxieux* préfère fréquenter les espaces qui sont en bonne partie fréquentés par les travailleurs, notamment le jardin St-Roch et les artères rénovées (la rue St-Joseph Est, la rue du Parvis et la rue St-Vallier Est), et cela même si s'il critique l'implantation de commerces essentiellement haut de gamme sur la rue St-Joseph Est. Il s'agit d'un secteur plutôt restreint, puisque le Mail Centre-ville et la bibliothèque (située à l'intersection de la rue de la Couronne et de la rue St-Joseph Ouest) sont en quelque sorte les deux espaces-frontières venant renforcer cet effet de coupure, parce qu'ils sont parfois sujets à des rassemblements de personnes défavorisées que le type *anxieux* préfère éviter. Par conséquent, l'espace que fréquente régulièrement le répondant de type *anxieux* se retrouve considérablement réduit (à peine 200 mètres), ce qui explique en partie sa connaissance plutôt limitée du quartier St-Roch.

### **Le type critique**

Le troisième type, *le critique*, regroupe une proportion moins importante de répondants (5/38). Il s'agit essentiellement d'hommes âgés de plus de 36 ans qui possèdent une bonne connaissance du quartier St-Roch et de son histoire. Le type *critique* ne possède pas de profil particulier en ce qui a trait à son lieu de résidence, son salaire et sa profession. Il s'agit, dans la plupart des cas, d'un type de répondant qui manifeste une attitude plutôt neutre ou critique à l'égard de certains aspects du quartier abordés lors des

groupes de discussion (notamment la mixité sociale, les conséquences de la revitalisation du quartier et la gamme de commerces et de restaurants). Cette attitude se manifeste dans plusieurs cas à travers des questionnements à l'égard des conséquences de la revitalisation du quartier pour les résidents, notamment, la « gentrification » caractérisée par la hausse des loyers, la transformation des logements en condominiums ainsi que l'achat de condominiums par une clientèle de classe sociale aisée. Une caractéristique importante du discours de ces répondants est la crainte qu'ils expriment quant à l'avenir du quartier et au sort des résidents. Bien que les travailleurs de ce type soient moins nombreux que les deux autres, il s'avère important de faire état de ce qui les caractérise, puisque ce type est présent à l'intérieur de plusieurs groupes de travailleurs rencontrés.

Les répondants du type *critique* ont souvent recours à des exemples de quartiers récemment revitalisés tels que ceux qu'ils ont vus à New-York et sur le Plateau Mont-Royal à Montréal pour illustrer leur discours. Cette inquiétude face à la « gentrification » du quartier est due à la crainte que le secteur économique du quartier se développe de façon importante tout en entraînant des conséquences sociales irréversibles :

- « J'ai l'impression qu'on a ghettoïsé le quartier. Le fait que les gens ne se retrouvent pas, ils se regroupent : les pauvres avec les pauvres, les moyens avec les moyens et les riches avec les riches, c'est comme un mouvement naturel qui se fait dans les grandes villes où l'on réaménage des quartiers. La pauvreté on ne peut pas l'éliminer. Dans ce cas, ce qui arrive ce que les gens restent absolument avec les gens qui se connaissent, ils se regroupent, ils vont dans des logements où les prix sont au niveau où ils peuvent payer. Les riches vont acheter les condos ou aller dans un appartement qui coûte parfois 800 à 1000\$ par mois comme on est en train de le faire sur la rue Saint-Joseph. Ceci fait que la pauvreté se déplace. »  
(Répondant 5A)

- « Moi j'ai peur un peu qu'un quartier populaire comme Saint-Roch devienne un peu comme le plateau Mont-Royal de Montréal où, à cause de la proximité des choses, que les gens commencent à vendre leurs maisons pour en faire des condos

(comme sur Saint-Joseph et sur Charest) qui n'ont vraiment aucun lien avec les gens du coin. C'est sûrement de la spéculation, mais j'ai vu ces pratiques-là faire des ravages à Montréal comme à Saint-Henri. Avant, c'était des endroits populaires et tout à coup ces maisons sont devenues des condos complètement hors de prix.» (Répondant 1B)

Le type *critique* craint non seulement qu'il s'exerce dans le quartier une « mutation sociale », c'est-à-dire le mouvement d'une partie des résidents vers les quartiers voisins, suivie de l'arrivée de nouveaux résidents appartenant à une classe sociale beaucoup plus élevée, mais que celui-ci perde ses caractéristiques qui en font un quartier différent des quartiers voisins. L'idée que le quartier doit conserver une diversité sociale est, pour le type *critique*, importante puisqu'il s'agit pour lui d'une particularité intéressante du quartier.

Malgré le fait que, dans la plupart des cas, les répondants s'entendent pour dire que la revitalisation du quartier St-Roch est une réussite, le type *critique* insiste dans son discours sur l'importance du rôle de la Ville de Québec qui peut contribuer, par l'élaboration de politiques de « zonages », à ce que le quartier ne soit pas laissé entièrement aux mains des promoteurs immobiliers.

### **Les facteurs qui influencent les représentations des travailleurs**

À la lumière des informations recueillies, nous avons repéré quelques constantes allant de pair avec certaines représentations sociales et pratiques de consommation des travailleurs du quartier St-Roch. Comme il a été mentionné dans le chapitre III, le fait d'avoir recours à deux instruments de collecte nous a permis de d'explorer le rapport qui existe entre les pratiques de consommation et les représentations sociales de chaque répondant, en plus de pouvoir lier celles-ci à différents éléments du profil socio-économique de chacun. C'est ainsi qu'il nous a été possible d'identifier certains éléments tels que le secteur d'activité professionnelles, le lieu de résidence, le salaire et la localisation de l'entreprise, éléments qui semblent tous avoir une influence sur les représentations des travailleurs et, par conséquent, sur leurs pratiques de consommation.

**Tableau 5.2.2**

Éléments de représentation et de fréquentation du quartier selon le type de répondant

Caractéristiques	<b>L'urbain</b>	<b>L'anxieux</b>	<b>Le critique</b>
Sentiment de sécurité	- Fort	- Faible (surtout en soirée)	- Moyen
Représentations sociales du quartier	- <b>Perception positive</b> (en général) - Choix écologique - Choix pratique - Diversité sociale intéressante - Manque d'espaces verts	- <b>Perception négative</b> (en général) - Non-propice pour élever des enfants - Mauvaise qualité de vie - Manque d'espaces verts	- Adopte une attitude neutre face aux éléments précis qui caractérisent le quartier (ne prend pas position). - Craint pour l'avenir du quartier (aux plans économique et social)
Fréquentation	- Vaste et diversifiée (petites rues, artères commerciales, escaliers)	- St-Joseph Est - Jardin St-Roch - Rue St-Vallier Est	
Consommation	- (4 fois et plus par semaine) - St-Joseph Ouest - Commerces de services spécialisés	- (entre 2 à 4 fois et plus / semaine) - St-Joseph Est et boul. Charest Est - Restauration rapide - Restaurants haut de gamme	
Salaire	- moins de 24 999\$ à 69 999\$.	- 85 000\$ et plus	

Les deux groupes du secteur commercial (F et G) regroupent une majorité de répondants qui disposent d'un revenu annuel moins important que ceux des autres groupes. De plus, ils sont composés de répondants dont le lieu de résidence est le quartier St-Roch et les quartiers adjacents, c'est-à-dire des quartiers habités par des classes sociales dites « populaires » et « moyennes ». La plupart de ces répondants utilisent le transport en commun ou se rendent au travail à pied, ce qui influence sans doute leur connaissance du quartier et, du coup, la perception qu'ils en ont. Cela dit, les travailleurs de ces deux groupes partagent plusieurs caractéristiques communes (revenus moins élevés, déplacements piétonniers, valorisation de la mixité sociale, intérêt pour les espaces verts, etc.) qui les distinguent des autres groupes. Il est donc difficile de déterminer laquelle de

celles-ci est la plus susceptible d'influencer les représentations sociales et les pratiques de consommation des travailleurs.

Il semble par ailleurs que la localisation géographique de l'entreprise intervient dans l'articulation des représentations et des pratiques de consommation. Parmi les répondants rencontrés, les deux groupes (F et G) dont le lieu de travail est situé dans la partie Ouest du quartier se démarquent de façon nette d'avec les autres groupes, dont le lieu de travail est plutôt situé dans la partie Est. Or, il s'avère que l'attitude de ces répondants face au quartier ne révélait pas vraiment un point de vue négatif à l'égard de la mixité sociale qui y est présente et ne traduisait pas un sentiment d'insécurité. De plus, les pratiques de consommation de ces travailleurs se caractérisent par le fait qu'elles sont presque exclusivement concentrées dans la partie Ouest du quartier, notamment sur la rue St-Joseph Ouest, contrairement aux autres répondants dont la fréquentation se limite presque exclusivement à la partie Est de la rue St-Joseph. Par contre nous ne pouvons affirmer que la localisation de l'entreprise est un facteur déterminant puisque les deux groupes qui se distinguent par leurs pratiques de consommations possèdent également des profils ainsi que des représentations tout à fait différentes des autres groupes. Il est possible que cet élément influence les représentations des travailleurs puisque le fait de fréquenter les artères de la partie Ouest de façon régulière (puisque le lieu de travail s'y trouve), donne lieu à une meilleure connaissance du quartier.

En somme, les travailleurs appartenant à des classes sociales moyennes à inférieures et qui habitent des quartiers centraux de la ville sont, par conséquent, plus proches des résidents qui sont moins favorisés au plan socio-économique, puisque la distance entre ces deux classes est moins importante que pour les travailleurs des classes sociales supérieures. Autrement dit, les travailleurs de ces deux groupes (F et G) ont un rapport avec le quartier qui est différent de celui des autres groupes rencontrés puisqu'ils s'identifient d'avantage à la partie Ouest qu'à la partie Est, ils consomment donc de façon plus importante à l'intérieur de ce secteur. De plus, le fait que nous ayons également pu retrouver un répondant de type urbain dont le lieu de travail se situe dans la partie Est du quartier et d'avoir constaté chez celui-ci les mêmes pratiques de consommation que chez

les groupes F et G (type urbain de la partie Ouest), nous permet de renforcer l'idée selon laquelle les pratiques seraient largement influencées par les représentations de l'individu (ABRIC, J-C : 1994). On ne peut affirmer que tous les travailleurs ne se représentent pas le quartier St-Roch comme un milieu auquel ils pourraient s'identifier puisque ceci dépend largement des différents éléments du profil individuel tels que la classe sociale du répondant (le lieu de résidence et le revenu annuel) et, dans une moindre mesure, la localisation de l'entreprise (Est ou Ouest du quartier).

L'analyse des représentations sociales des travailleurs nous permet donc de confirmer dans une certaine mesure l'hypothèse suivant laquelle les travailleurs du quartier St-Roch ne se représentent pas le quartier comme un lieu auquel ils appartiennent (un milieu auquel ils s'identifient), ce qui explique pourquoi ils ne sont pas portés à y consommer. En effet, une part importante des travailleurs issus des domaines des hautes technologies et de l'administration publique s'identifie difficilement au quartier et ceci pour des raisons liées à un sentiment d'insécurité qu'ils éprouvent à l'égard de certains secteurs du quartier, qui ne sont que peu fréquentés par les travailleurs et, plus largement, par des gens ayant un profil socio-économique semblable au leur. Par conséquent, ceux-ci seront portés à fréquenter presque exclusivement les espaces ayant été réaménagés lors de la revitalisation du quartier : la rue St-Joseph Est, le Jardin St-Roch (en saison) et, de façon moins importante, la rue St-Vallier Est. De plus, ceux-ci consomment principalement à l'intérieur de commerces de services ainsi que dans les restaurants, voire très peu à l'intérieur des commerces de biens.

Par contre, ce ne sont pas tous les travailleurs qui ne s'identifient pas au quartier, puisque certains s'y sentent à l'aise en plus d'y consommer de manière plus importante. Nous avons constaté que les travailleurs du secteur commercial, dont le lieu de l'entreprise se situe dans la partie Ouest du quartier, se représentent le quartier de façon différente, c'est-à-dire qu'ils s'y sentent beaucoup plus en sécurité en plus de ne pas éprouver de malaise vis-à-vis de la mixité sociale présente dans le quartier. Paradoxalement, les travailleurs de ce secteur d'activité professionnelle sont moins enclins à tenir un discours critiquant la polarisation des commerces malgré le fait qu'ils disposent d'un revenu moindre que les

répondants des autres groupes. Or, les répondants de ces deux groupes trouvent ce dont ils ont besoin dans la partie Ouest du quartier. Tous déplorent la gamme de commerces implantée sur la rue St-Joseph Est, mais puisqu'il ne s'agit pas du secteur faisant l'objet de leur fréquentation, il ne s'agit pas de l'élément principal de leurs discours.

## CONCLUSION

La présente étude nous a permis de valider l'hypothèse selon laquelle les travailleurs du quartier St-Roch s'identifient difficilement au quartier, ce qui expliquerait pourquoi ils ne sont pas portés à y consommer. De plus l'analyse a permis de montrer que pour plusieurs travailleurs, le quartier se divise en deux zones, la séparation entre celles-ci étant nettement marquée et coïncidant avec la rue de la Couronne. Ces deux espaces se caractérisent notamment par le fait qu'ils ne sont pas fréquentés par le même type de personnes en plus de ne pas comporter la même gamme de commerces. Cette distinction est un élément fort dans les représentations sociales des travailleurs, puisqu'elle agit sur leur fréquentation du quartier et, par conséquent, sur leurs pratiques de consommation. En effet, plusieurs travailleurs limitent leur fréquentation du quartier à la partie Est de la rue St-Joseph, dont les frontières sont clairement marquées par une concentration visible de personnes appartenant à une classe sociale défavorisée (la rue de la Couronne avec l'espace de la bibliothèque à une extrémité et la rue du Pont avec l'entrée du Mail Centre-ville à l'autre extrémité). Pour plusieurs travailleurs, ceci contribue à limiter leur consommation régulière aux commerces de services et de restaurants peu dispendieux dont plusieurs sont situés sur le boulevard Charest Est.

L'hypothèse de cette étude semble donc être validée, au moins pour certaines catégories de travailleurs, le phénomène en cause dépendant de certains facteurs qui influencent les représentations sociales des travailleurs et, par conséquent, leurs pratiques de consommation. Trois types idéaux de travailleurs, soit l'*urbain*, l'*anxieux* et le *critique* ont donc été dégagés et permettent de comprendre de quelle manière s'organise la consommation des uns et des autres et ce qui caractérise celle-ci. Il semble que la classe sociale des travailleurs joue un rôle important sur les représentations et influence considérablement le rapport que ceux-ci entretiennent avec le quartier. De plus, le fait d'avoir constaté des différences majeures, tant pour les pratiques de consommation que pour les représentations chez les répondants dont le lieu de travail se situe dans la partie Ouest du quartier nous permet également de comprendre que la localisation géographique du lieu de travail puisse aussi (mais dans une moindre mesure) influencer les représentations et les pratiques des travailleurs. Il serait donc intéressant de voir, à plus

grande échelle, dans quelle mesure ce même facteur s'avère déterminant des représentations et des pratiques de consommation.

Les discours recueillis permettent de constater que certains éléments des représentations sont malgré tout homogènes chez l'ensemble des travailleurs. Tous partagent le fait de ne pas se reconnaître à travers la gamme de commerces nouvellement implantée sur la rue St-Joseph (partie Est), du fait que celle-ci leur semble mal adaptée à leurs besoins et offre des produits trop dispendieux, et ce, même pour les travailleurs des classes moyennes et supérieures. Par contre, tous s'entendent pour dire que cette même artère constitue un endroit « agréable » et « invitant », parce que celle-ci est, selon eux, particulièrement esthétique en plus d'être bien éclairée en soirée. De plus, les travailleurs s'entendent pour dire que la démolition du toit du Mail Centre-ville a redonné un souffle de vie au quartier et que, sans cette intervention, le quartier ne serait pas aussi « intéressant ». Dans le même sens, le Jardin St-Roch est un lieu d'une importance majeure pour les travailleurs puisque celui-ci leur offre la possibilité de se détendre au milieu d'un espace qu'ils considèrent comme étant très « agréable » et ceci à quelques pas seulement de leur lieu de travail.

Après mûre réflexion, il y aurait tout lieu de d'envisager l'impact que pourrait avoir certains travaux de réaménagement sur la fréquentation du quartier par les travailleurs. Les travaux de rénovation prévus dans le secteur de la bibliothèque et la seconde phase de démolition de la toiture du Mail Centre-ville déjà amorcée influenceront probablement ces pratiques puisqu'ils auront pour effet de prolonger la portion revitalisée de la rue St-Joseph et, par conséquent, d'ouvrir cet espace vers d'autres secteurs du quartier. Ainsi, il faudrait considérer le fait que les travaux d'assainissement de la rivière Saint-Charles augmenteront la surface des espaces verts dans le quartier et que la création d'un lien entre la rue St-Joseph et la rivière faciliterait la connexion entre ces deux espaces. En effet, le réaménagement d'une rue perpendiculaire à Saint-Joseph, par exemple la rue du Pont, aurait sans doute pour effet de rapprocher ces deux espaces qui présentement « connectent » difficilement du fait qu'on y trouve peu d'éléments qui attirent la curiosité des promeneurs.

Malgré notre objectif qui était de rencontrer des travailleurs de tous les secteurs d'activités professionnelles, la collecte des données n'a pu être menée auprès de ceux des secteurs culturel et institutionnel. Étant donné que d'importantes différences de discours ont été constatées entre les entreprises des trois secteurs (public, nouvelles technologies et commercial) ayant participé aux groupes de discussion, il serait intéressant de savoir si on peut également observer de telles différences chez les travailleurs de ces autres secteurs d'activités et de voir dans quelle mesure leur profil se rapproche ou non de l'un ou l'autre des groupes auprès desquels nous avons conduit l'enquête. Il est possible que des différences majeures puissent être relevées à l'intérieur de ces autres groupes de travailleurs, et celles-ci permettraient peut-être de préciser davantage les facteurs les plus susceptibles d'influencer les représentations sociales des travailleurs du quartier St-Roch.

## Bibliographie

### Ouvrages

ABRIC, Jean-Claude, *Pratiques sociales et représentations*, 1<sup>re</sup> édition, Presses Universitaires de France, Paris, 1994.

ANSART P. AKOUN A. (dirs.), *Dictionnaire de sociologie*, Le Robert/Seuil, 1999.

BOURDIEU, Pierre, *La distinction*, Les éditions de Minuit, Paris, 1979.

CÔTÉ, Mathieu, *L'évolution des fonctions urbaines du quartier Saint-Roch entre 1990 et 2004*, Rapport de recherche, Département de géographie, Université Laval, Québec, 2005.

GAUTHIER, Benoît, *Recherche sociale, De la problématique à la collecte des données*, Presses de l'Université du Québec, Canada, 1992.

JODELET, Denise, *Les représentations sociales*, 2<sup>e</sup> édition, Presses Universitaires de France, Paris, 1991.

LANGLOIS, Simon, *Consommer en France*, éditions de l'Aube, France, 2005.

MERCIER, Guy, *L'usage urbain de la nature : conflit et ralliement au quartier Saint-Roch à Québec*, Culture et Ville, Les nouveaux territoires urbains, Québec, 1999.

MERCIER Guy, PARAZELLI Michel et MORIN Richard, *La ville et le choc des imaginaires. Populations marginalisées et revitalisation urbaine*, Échos de Québec, Éditions Nota Bene, Québec, 1999.

MOSCOVICI , Serge, *Introduction à la psychologie sociale*, Librairie Larousse, Canada, 1973.

NICOLE, Isabelle, *La revitalisation du quartier Saint-Roch. Analyse statistique et cartographique*, Mémoire de maîtrise, Département de géographie, Faculté des lettres, Université Laval, Québec, 2001.

THÉBERGE, Simon, *L'évolution de la fonction commerciale et des services du quartier Saint-Roch entre 1990 et 2001*, Rapport de recherche, Département de géographie, Université Laval, Québec, 2003.

## **Autres**

Évaluation du programme de revitalisation des vieux quartiers (PVRQ), Société d'habitation du Québec, 2000.

BOUCHARD, Alain, *Dénoncer les « parvenus » est excessif*, Le Soleil, 11 septembre 2006.

BOUCHER, Jean-Philippe et BISSONNETTE, Nathalie, *Territoire en mutation. Quartiers en action, territoire en mutation*, corporation de développement économique communautaire de Québec, 2004.

## **Sources électroniques**

MAPQUEST : <http://www.mapquest.fr/mq/maps/latlong.do> (11 avril 2007)

MOREAU, Alain, *S'approprier la méthode du focus groupe*, HYPERLINK [http // www.medsyn.fr](http://www.medsyn.fr). (3 octobre 2006).

NIEUWENHUYSE H. V, LEMAY A. M. ET COTTINET S. *les représentations sociales de l'avenir chez les jeunes Québécois*, 1999, <http://www.soc.ulaval.ca/lab/raprech/1999/represent.pdf> (25 novembre 2006).

PORTER Isabelle, *Revitalisation du centre-ville de Québec-Le dernier hiver du Mail Saint-Roch*, Le Devoir.com, Édition du 10 novembre 2006, <http://www.ledevoir.com>.

## Annexes



### **Annexe 1** Lettre de sollicitation l'attention des employés



FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES

Janvier 2007

Objet : Étude sur les pratiques de consommation et les représentations des travailleurs du quartier Saint-Roch.

Madame, Monsieur,

Nous réalisons présentement une étude dans le cadre du laboratoire de recherche en sociologie (enseignement pratique de recherche de 1<sup>er</sup> cycle) de l'Université Laval, conjointement avec la Ville de Québec, arrondissement de La Cité, pour l'élaboration du plan directeur du quartier Saint-Roch. Les résultats de la recherche permettront à la Ville de concevoir des interventions mieux adaptées au développement du quartier Saint-Roch.

Nous aimerions former un groupe de discussion auprès des travailleurs de votre entreprise afin de connaître leurs pratiques de consommation et les représentations sociales qu'ils ont à l'égard du quartier. Pour ce faire, nous sollicitons votre collaboration afin que son déroulement ait lieu à l'intérieur de l'entreprise même.

Le groupe de discussion serait d'une durée approximative d'une heure et aurait lieu entre le 20 janvier et le 9 février 2007. À votre convenance, celui-ci pourrait se tenir à l'heure du dîner ou après les heures de travail.

Nous vous assurons que les informations obtenues lors du groupe de discussion demeureront confidentielles. Aucun nom d'employés et/ou d'entreprises ne sera cité et aucune information permettant d'identifier les répondants ne sera divulguée.

Si vous désirez y participer, votre collaboration sera très appréciée. Nous vous contacterons dans la semaine du 11 décembre pour savoir si vous êtes intéressé à participer et ainsi planifier une rencontre.

Dans l'attente d'une réponse favorable pouvant nous aider à réaliser cette étude, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Marie-France Harvey  
[marie-france.harvey.3@ulaval.ca](mailto:marie-france.harvey.3@ulaval.ca)  
Étudiante au baccalauréat en sociologie

Espérance Nizeyimana  
[Esperance.nizeyimana.1@laval.ca](mailto:Esperance.nizeyimana.1@laval.ca)  
Étudiante au baccalauréat en sociologie

Françoise Roy  
Conseillère en urbanisme  
Gestion du territoire  
Arrondissement de La Cité  
(418) 641-6101 poste 3152  
[francoise.roy@ville.quebec.qc.ca](mailto:francoise.roy@ville.quebec.qc.ca)



UNIVERSITÉ  
LAVAL

FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES



**Objet :** Étude sur les pratiques de consommation et les représentations des travailleurs du quartier Saint-Roch.

Madame, Monsieur,

Nous réalisons présentement une étude dans le cadre du laboratoire de recherche en sociologie (enseignement pratique de recherche de 1<sup>er</sup> cycle) de l'Université Laval, conjointement avec la Ville de Québec pour l'élaboration du plan directeur du quartier Saint-Roch. Les résultats de la recherche permettront à la Ville de concevoir des interventions permettant de mieux desservir les travailleurs du quartier Saint-Roch.

Nous vous invitons à prendre part à un groupe de discussion afin de mieux connaître vos opinions sur le quartier Saint-Roch. La recherche a pour objectif de connaître vos pratiques de consommation ainsi que les différentes représentations sociales que vous vous faites du quartier. Le groupe de discussion d'une durée approximative d'une heure, aura lieu sur votre lieu de travail (**local, date et heure**).

Nous vous assurons que les informations obtenues lors du groupe de discussion demeureront confidentielles. Aucun nom d'employés et/ou d'entreprises ne sera cité et aucune information permettant d'identifier les répondants ne sera divulguée.

Si vous êtes intéressés à participer, il nous fera un plaisir de vous avoir parmi nous et nous vous invitons à vous présenter au local à la date et à l'heure mentionné plus haut. Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec Marie-France Harvey au (418) [111-4444], ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [marie-france.harvey.3@ulaval.ca](mailto:marie-france.harvey.3@ulaval.ca).

Dans l'espoir de vous avoir parmi nous, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Marie-France Harvey  
[marie-france.harvey.3@ulaval.ca](mailto:marie-france.harvey.3@ulaval.ca)  
Étudiante au baccalauréat en sociologie

Espérance Nizeyimana  
[Esperance.nizeyimana.1@laval.ca](mailto:Esperance.nizeyimana.1@laval.ca)  
Étudiante au baccalauréat en sociologie

Françoise Roy  
Conseillère en urbanisme  
Gestion du territoire  
Arrondissement de La Cité  
(418) 641-6101 poste 3152  
[francoise.roy@ville.quebec.qc](mailto:francoise.roy@ville.quebec.qc)

### Présentation

- Présentation des étudiantes.
- Présentation de la recherche (objet, organisme client...).
- Objectif de la recherche.
- Passation du questionnaire.

### Opinions

#### Appréciation

- \* Ya t-il des secteurs du quartier que vous préférez ne pas fréquenter? Si oui, pourquoi?
- \* Quels sont les espaces ou les artères que vous appréciez le plus et pourquoi?
- \* Qu'est-ce qui fait que le quartier Saint-Roch est un lieu **agréable ou désagréable** (selon votre opinion) pour y vivre?
- Quel avenir voyez-vous pour le quartier Saint-Roch?

### Connaissance du quartier

#### **Revitalisation**

- \* Quelles sont les changements apportés par la **revitalisation** du quartier Saint-Roch (aspect social, commercial, urbain, et économique)?

#### **Caractérisation**

- Qu'est-ce qui, selon vous, fait du quartier Saint-Roch un quartier différent des autres quartiers de la ville de Québec?

## Questions de réserve

### Esthétique

-Si on devait faire une carte postale pour représenter le quartier Saint-Roch, qu'est-ce qui, selon vous, devrait être photographié?

### Pour compléter

-Pour terminer la discussion, nous aimerions savoir s'il y a un sujet qui n'a pas été abordé dont vous aimeriez discuter ou qui mériterait d'être discuté plus en profondeur?

<b>Questionnaire</b> Pratiques de consommation des travailleurs du quartier Saint-Roch
---

**Consommation**

1. Parmi les **artères commerciales** énumérées ci-dessous, identifiez celle(s) que vous fréquentez le plus souvent : (plusieurs réponses possibles).

- Mail Saint-Joseph (Mail centre-ville)
- Rue Saint-Joseph Est (entre la rue Du Pont et la Couronne)
- Rue Saint-Joseph Ouest (entre la rue de la Couronne et le Boul. Langelier)
- Rue de la Couronne
- Rue Dorchester
- Boulevard Charest Ouest

**Autres** \_\_\_\_\_

2. Quels types de **commerces et établissements de services** fréquentez-vous dans le quartier?

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Restaurants                                  | <input type="checkbox"/> Librairies et disquaires |
| <input type="checkbox"/> Bars, pubs, discothèques                     | <input type="checkbox"/> Services financiers      |
| <input type="checkbox"/> Vêtements, chaussures, accessoires           | <input type="checkbox"/> Électronique             |
| <input type="checkbox"/> Services de santé (dentiste, optométriste)   | <input type="checkbox"/> Articles usagés (Bazars) |
| <input type="checkbox"/> Services de garde                            | <input type="checkbox"/> Coiffure et esthétique   |
| <input type="checkbox"/> Nettoyeur, couturier, cordonnier             | <input type="checkbox"/> Magasins de jouets       |
| <input type="checkbox"/> Épicerie générale                            | <input type="checkbox"/> Dépanneurs               |
| <input type="checkbox"/> Épicerie spécialisée (boulangerie, traiteur) | <input type="checkbox"/> SAQ                      |
| <input type="checkbox"/> Magasins à rabais (Escomptes Lecompte)       | <input type="checkbox"/> Cinéma                   |
| <input type="checkbox"/> Meubles, décoration et cuisine               | <b>Autres</b> _____                               |
| <input type="checkbox"/> Bibliothèque                                 |   |

3. À quel moment de la journée vous arrive-t-il de consommer? (**Plusieurs réponses possibles**)

- Matin       Midi       Soir

4. Combien de fois avez-vous consommé des biens et services (incluant les bars et restaurants) au cours du dernier mois?

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> 4 fois ou plus par semaine | <input type="checkbox"/> 1 à 3 fois par mois |
| <input type="checkbox"/> 2 à 3 fois par semaine     | <input type="checkbox"/> Pas du tout         |
| <input type="checkbox"/> 1 fois par semaine         |  |

5. Identifiez le nom des 5 établissements commerciaux que vous fréquentez le plus souvent à l'intérieur du quartier :

- |          |          |
|----------|----------|
| 1. _____ | 4. _____ |
| 2. _____ | 5. _____ |
| 3. _____ |          |

6. Êtes-vous satisfaits des **restaurants** sur le plan de :

- Prix  Oui  Non
- Gamme (diversité)  Oui  Non
- Heures d'ouverture  Oui  Non
- **Ne s'applique pas**

7. Êtes-vous satisfaits des **commerces** sur le plan de :

- Prix  Oui  Non
- Gamme (diversité)  Oui  Non
- Types de produits et services  Oui  Non
- **Ne s'applique pas**

8. Quels types de **commerces** et/ou **restaurants** seriez-vous porté à fréquenter s'ils étaient présents dans le quartier?

---

---

### **Fréquentation du quartier**

9. Vous arrive-t-il de vous divertir dans le quartier Saint-Roch **sans acheter Des biens et services**?  Oui  Non

- Si oui, à quelle fréquence?  À chaque jour  
 À chaque semaine  
 À chaque mois  
 Rarement

10. Qu'est-ce qui, selon vous, fait que le quartier Saint-Roch est un endroit propice ou non à la consommation?

---

---

---

**Identification du répondant**

11. Sexe :     Homme     Femme

12. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous?

- 18 à 25 ans                       36 à 45 ans                       56 ans ou plus  
 26 à 35 ans                       46 à 55 ans

13. Quel est, avant imposition, le revenu annuel de votre ménage pour l'année 2005?

- 15 000\$ et moins  
 entre 16 000\$ et 24 999  
 entre 25 000\$ et 30 999\$  
 entre 31 000\$ et 40 999\$  
 entre 41 000\$ et 49 999\$  
 50 000\$ et plus

14. Avez-vous déjà habité le quartier Saint-Roch?     Oui     Non

15. Quel quartier ou ville habitez-vous actuellement? \_\_\_\_\_

16. Fréquenter vous ou avez-vous déjà fréquenté le quartier (sur une base régulière), pour d'autres raisons que le fait d'y travailler ou d'y habiter?     Oui     Non

17. Depuis combien de temps travaillez-vous dans le quartier Saint-Roch?

\_\_\_\_\_

18. Quelle est votre profession? \_\_\_\_\_

- Temps plein     Temps partiel

19. Est-ce que votre profession nécessite parfois des déplacements à l'intérieur du quartier?

- Oui     Non

Le quartier Saint-Roch vu par ceux qui y travaillent: Pratiques de consommation et représentations.

**Formulaire de consentement**

Cette recherche est effectuée dans le cadre du Laboratoire de recherche du département de sociologie de l'Université Laval (enseignement pratique de recherche de 1<sup>er</sup> cycle), en réponse à un appel d'offres de la Ville de Québec, arrondissement de La Cité. Dans le cadre du plan directeur du quartier Saint-Roch, la Ville de Québec veut connaître les représentations sociales des travailleurs du quartier ainsi que leurs habitudes de consommation.

**Objectifs**

Cette recherche vise à connaître la façon dont les travailleurs se représentent le quartier Saint-Roch ainsi que leurs pratiques de consommation.

**Modalités de participation à la recherche**

La participation à la recherche consiste à prendre part à un groupe de discussion d'une durée d'environ une heure lors duquel nous parlerons de différents aspects du quartier (la diversité des services, des commerces et des restaurants présents dans le quartier, ses aspects positifs et négatifs ainsi que les éléments qui pourraient être améliorés).

Lors du groupe de discussion, un court questionnaire visant à identifier les pratiques de consommation sera également distribué aux participants. Des questions portant notamment sur le type de consommation de biens et services, la fréquence et les endroits où s'effectuent ces achats seront abordés.

Le participant n'est pas tenu de s'exprimer sur tous les sujets abordés lors de la table ronde et de répondre à toutes les questions du questionnaire.

Les échanges lors du groupe de discussion seront enregistrés sur bandes magnétiques.

### **Risques, inconvénients et avantages pour le participant**

Cette recherche ne présente pas de risques connus. La participation à la recherche permettra aux participants de donner leurs opinions sur le quartier ainsi que les biens et services qui y sont offerts.

### **Participation volontaire et droit de retrait**

Vous êtes libre de participer à ce projet de recherche et pouvez en tout temps vous en retirer sans avoir à vous justifier et sans subir de préjudice quelconque. Tous les renseignements personnels ainsi que les opinions exprimées lors de cette discussion seront alors détruits.

### **Confidentialité et gestion des données**

Toutes les informations obtenues dans le cadre de cette recherche demeureront confidentielles et anonymes. Les noms et prénoms des participants [de même que les titres ou fonctions qui les rendraient aisément identifiables] ne paraîtront sur aucun rapport. Si des extraits d'entrevue devaient être cités dans le rapport de recherche, ceux-ci seront présentés de façon à préserver l'anonymat des participants. Les données seront conservées au domicile des étudiants-chercheurs et seront détruites à la fin de la recherche.

### **Diffusion des résultats**

Un rapport faisant état des résultats de la recherche sera diffusé auprès des personnes et organismes intéressés et sera remis à la Ville de Québec, arrondissement La Cité. Les résultats de la recherche pourront ultérieurement faire l'objet de publications dans des revues, de conférences ou d'autres formes de diffusion.

Je soussigné(e) .....consens librement à participer à la recherche intitulée : «Le quartier Saint-Roch vu par ceux qui y travaillent : Pratiques de consommation et représentations ». J'ai pris connaissance du formulaire et je me déclare satisfait des explications, précisions et réponses que la chercheuse m'a fournies quant à ma participation à ce projet. Je comprends que je peux mettre fin à ma participation en tout temps sans avoir à subir de conséquence négative ou de préjudice et sans devoir justifier ma décision.

\_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Signature du participant, de la participante

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche au participant, avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et avoir fait l'appréciation de la compréhension du participant.

\_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_  
Signature de l'étudiante chercheuse

### **Plaintes ou critiques**

Toute plainte ou critique concernant ce projet de recherche pourra être adressée au Bureau de l'Ombudsman de l'Université Laval :

Pavillon Alphonse-Desjardins, Bureau 3320  
Université Laval  
Québec (Québec) G1K 7P4  
Renseignements – Secrétariat : (418) 656-3081  
Télécopieur : (418) 656-3846  
Courriel : [ombuds@ombuds.ulaval.ca](mailto:ombuds@ombuds.ulaval.ca)

### **Marie-France Harvey**

Étudiante-chercheuse au Département de  
Sociologie (1<sup>er</sup> cycle) à l'université Laval  
(418) 686-2653  
Courriel : [marief31@hotmail.com](mailto:marief31@hotmail.com)

### **Espérance Nizeyimana**

Étudiante-chercheuse au Département de  
Sociologie (1<sup>er</sup> cycle) à l'université Laval  
(418) 527-2766  
Courriel : [nizefifi@yahoo.com](mailto:nizefifi@yahoo.com)

**Représentations sociales des travailleurs  
du quartier Saint-Roch**

<b>dimensions</b>	<b>s-dimensions</b>	<b>indicateurs</b>
Contexte (expérience individuelle en lien avec le quartier)		Résidentiel  Professionnel Personnel
Affective	Appréciation	Esthétique Sécurité Population Gamme de commerces
		Besoins
Cognitive	Revitalisation	Travaux Changements apportés
	Biens et services	Importance des artères

<b>Pratiques</b>	
<b>Dimensions</b>	<b>Indicateurs</b>
Consommation	Biens et services  Fréquence  Moment de la journée
Loisirs	Promenade, sport et divertissements Sorties (pubs, cinéma, spectacles)
Circulation	Artères fréquentées Moyen de transport et stationnement

